

# LA PRESSE

## HYDRO-QUÉBEC L'ÉOLIEN RISQUE D'ALOURDIR LA FACTURE

La société d'État réclame à la Régie une hausse de tarifs de 3,9%.  
Principale raison invoquée:  
le coût élevé de la filière éolienne.  
AFFAIRES



PHOTO ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Le patron du FFM, Serge Losique.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

## TOUJOURS EN VIE

Malgré la tourmente, le Festival des films du monde persiste et signe. Sa programmation a été dévoilée hier.

**NATHALIE PETROWSKI**  
LE FESTIVAL DE LA DERNIÈRE CHANCE  
ARTS PAGES A17 ET A18

EXCLUSIF

## GRAND MÉNAGE DANS LES AGENCES DE SÉCURITÉ PRIVÉES

Le Bureau de la sécurité privée, qui supervise l'industrie, a débusqué au cours de l'année près de 400 contrevenants qui travaillaient sans permis. PAGE A3

Eugenie Bouchard en était à son premier match depuis Wimbledon.



COUPE ROGERS

## DOUCHE FROIDE SUR LE COURT

Visiblement rouillée et déconcentrée, Eugenie Bouchard s'est effondrée dès son entrée en scène dans le tournoi. Le score est sans appel: 0-6, 6-2, 0-6 contre la modeste 113<sup>e</sup> mondiale.

**PHILIPPE CANTIN** UNE MAUVAISE JOURNÉE  
SPORTS

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

HÉBERGEMENT ILLÉGAL

## LOCATAIRES... ET AUBERGISTES

Ils sont de plus en plus nombreux à sous-louer leur logement à des touristes grâce au site Airbnb. En toute illégalité et au grand dam des propriétaires. PAGE A3



## CONFLIT SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE LA BATAILLE DE L'IMAGE

Les employés municipaux mènent-ils une campagne efficace? Trois experts se prononcent.  
PAGE A2

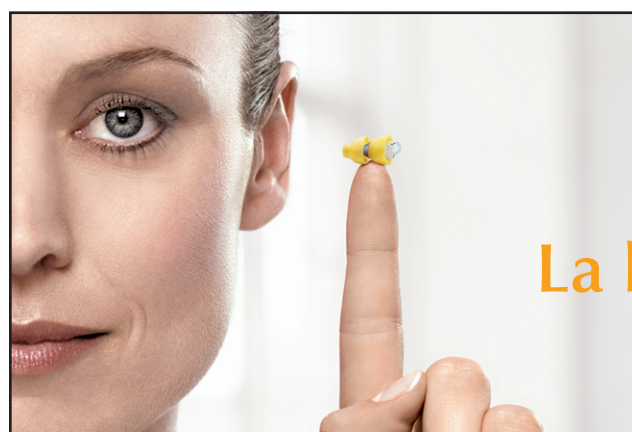
PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE  
Est-ce que c'est fini? - Quelqu'un qui tripe encore à Osheaga

Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)



LV 621924 98765 1



Personne ne peut voir comme vous entendez bien.

La lentille de contact pour l'oreille.



**Laflamme & ASSOCIÉS**  
AUDIOPROTHÉSISTES

[www.laflammeetassocies.com](http://www.laflammeetassocies.com)

Une évaluation est requise par l'audioprothésiste pour le choix du modèle de prothèse auditive.

Longueuil  
774, Fréchette  
450 396-4848

Laval  
1435, boul. Saint-Martin  
Ouest  
450 629-9887

Mont-Saint-Hilaire  
261, boul. Laurier  
450 396-4848

Saint-Jean-sur-Richelieu  
900, boul. Séminaire Nord  
bureau 140  
450 349-1260

Cowansville  
370, rue de la Rivière  
450 955-1008

Granby  
320, boul. Leclerc Ouest  
450 378-7337

Montréal  
1001 boul. Maisonneuve Est, bureau 585  
514 849-4500

## ACTUALITÉS

# PERDRE DE LA SYMPATHIE, GAGNER LA NÉGOCIATION

Des experts se prononcent sur la stratégie utilisée par les employés municipaux

Ils portent des pantalons à motifs de camouflage, des t-shirts à slogans ou des jupes en guise d'uniformes: les moyens de pression utilisés par les employés municipaux altèrent les vêtements de travail, mais aussi la perception du public. La stratégie des employés opposés au projet de loi sur les régimes de retraite est-elle efficace? Trois experts se prononcent sur la question.

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Ils sont nombreux à avoir modifié leurs uniformes, mais il semble que les policiers soient ceux qui attirent le plus l'attention. Et cela s'explique peut-être par leur «prédisposition défavorable» dans l'opinion publique, selon les experts.

À elle seule, la compilation des surnoms donnés aux policiers permet de constater le statut de «mal-aimés» de ces employés municipaux. «La rançon à payer pour pouvoir utiliser la force, ce sont les mots flics, poulets ou chiens», résume Bernard Motulsky, titulaire de la Chaire de relations publiques et communication marketing de l'Université du Québec à Montréal. Surtout, le fait d'appliquer la loi (ou de restreindre les libertés, selon le point de vue) fait en sorte que les policiers entament leurs batailles «avec deux prises contre eux», illustrent les observateurs.

En modifiant l'apparence de leurs uniformes, les policiers et autres employés municipaux créent une «mauvaise» image. Mais ils connaissent très bien les conséquences de cette décision, analyse Bernard Dagenais, professeur et chercheur au Centre d'études sur la communication de risque et de crise de l'Université Laval. «Ils sont prêts à miser sur ce déficit d'image pour gagner la négociation», dit-il. Le geste est significatif, puisqu'il concerne directement un symbole d'autorité: l'uniforme. Un

moyen de pression «ultime», selon l'avocat et spécialiste en droit policier Alain-Robert Nadeau, qui rappelle que les policiers syndiqués n'ont pas de droit de grève.

## Déranger le public

Dans un contexte de négociations, les stratégies doivent «nécessairement» déranger le public pour faire bouger l'employeur. Mais la population ne doit pas être trop choquée non plus. L'altération de l'image publique des employés municipaux doit donc être contrôlée, expliquent les experts, qui estiment qu'une seule bavure des employés pourrait donner la faveur publique à l'employeur. Le public serait sans pitié dans le cas d'un drame, de négligence ou d'une intervention musclée, avancent les observateurs.

«À mon avis, ils [les employés municipaux] feront tout pour que la sécurité ne soit pas affectée», souligne le professeur Dagenais. «Ils sont certainement plus précautionneux qu'à l'habitude», ajoute M. Motulsky. Alain-Robert Nadeau croit de son côté que le non-respect de l'uniforme dérange davantage la population – qui y voit l'attaque d'un «symbole» – qu'il ne nuit au niveau réel de sécurité dans les municipalités. «Mais le risque perçu est plus grave que le risque réel», prévient Bernard Dagenais. Il suffit donc que la population ait l'impression que les moyens de pression mettent la sécurité



PHOTO ERICK LABBÉ, LE SOLEIL

En modifiant l'apparence de leurs uniformes, les policiers créent une «mauvaise» image, mais ils connaissent très bien les conséquences de cette décision, analyse Bernard Dagenais, professeur à l'Université Laval.

en péril pour que l'employeur réagisse, conclut-il.

## Chercher «l'effet médias»

Ternir l'image publique d'un groupe n'a pas pour seul «avantage» de vexer l'employeur. Il sert aussi à attirer l'attention

de pantalons de camouflage, par exemple, est une très bonne stratégie médiatique. «C'est efficace, parce que tout le monde en parle», tranche-t-il. Bernard Dagenais évoque le succès de la stratégie de «l'écart

Alain-Robert Nadeau est plus nuancé. Il craint que les syndicats n'aient joué leur carte la plus forte trop tôt dans la lutte. «Je déplore ces moyens de pression à ce stade-ci. Je ne crois pas que ce soit justifié», dit-il.

Il souligne que la syndicalisation des policiers est fort codifiée et que leur apparence est très réglementée. «Ils ont une date précise pour mettre les manches courtes. Quand ils décident de mettre une autre pièce d'uniforme, c'est donc une manifestation importante», explique-t-il. Une manifestation qui n'a rien à voir avec l'appartenance des policiers à un syndicat, selon lui. «On voit des actions semblables à la Gendarmerie royale du Canada, et ils ne sont pas syndiqués.»

«La rançon à payer pour pouvoir utiliser la force, ce sont les mots flics, poulets ou chiens.» — Bernard Motulsky, titulaire de la Chaire de relations publiques et communication marketing de l'UQAM

médiatique. «La notion de l'employé qui se crée une image «délinquante» n'a d'effet que si les médias l'utilisent», fait remarquer M. Dagenais.

Comme lui, Bernard Modulsky croit que le port

à la norme» pour attirer l'attention des médias. «Ça ne coûte presque rien, et ils créent un épiphénomène que les médias ont transformé en super phénomène», observe-t-il.



PHOTO SEBASTIEN PEDRAGLIO, LA PRESSE

Très bruyants, quelques centaines de policiers ont scandé des slogans contre le gouvernement du Québec et l'UMQ.

Manifestation contre l'UMQ à Sainte-Julie

## «Au voleur! Au voleur!»

JASMIN LAVOIE

«Au voleur! Au voleur!» Les policiers du Québec ont tenu à se faire entendre, hier matin, lors d'une manifestation devant l'hôtel de ville de Sainte-Julie. C'est là que siège la présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et mairesse de la ville Suzanne Roy.

Très bruyants, les quelques centaines de policiers sur place, opposés au projet de loi 3 sur les régimes de retraite, ont scandé des slogans contre le gouvernement du Québec et l'UMQ.

«Oui, au voleur! Avec le projet de loi 3, on veut légaliser le vol aux dépens des employés municipaux», a dit le président Denis Côté lorsqu'il s'est adressé à ses

membres sur les marches à l'extérieur du bâtiment municipal.

La Fédération des policiers et policières municipaux du Québec en a aussi profité pour lancer la plus importante offensive publicitaire de l'histoire du regroupement. La Fédération souhaite ainsi remporter la bataille de l'opinion publique.

Des conventions collectives ont également été placardées sur la porte d'entrée de l'hôtel en guise de symbole afin de rappeler aux maires l'importance de respecter les ententes passées.

## «C'était trop», dit l'UMQ

La présidente de l'UMQ, Suzanne Roy, était la première surprise d'apprendre que les policiers se trouvaient devant son hôtel de ville hier.

«J'ai appris dans les médias [hier] qu'il y avait une manifestation devant mes bureaux.»

La présidente était à l'extérieur de la ville lors de la manifestation. Même si elle respecte le droit à la contestation, elle estime que les policiers sont allés un peu trop loin dans leurs actions.

«C'était trop. Ils ont scandé des slogans qui étaient irrespectueux. Ce n'est pas une façon de faire», a-t-elle dit avant d'ajouter que «si on veut négocier, on doit s'asseoir à la table ensemble. Moi, je ne négocie pas en public, je ne négocie pas en criant dans les rues.»

Le regroupement des policiers du Québec promet aussi d'autres manifestations.

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 8
Astrologie du jour	VOYAGE 8
Débats	A14 et A15
Décès	VOYAGE 6 à 8
Horaires télévision	A20
Loterie	A10
Monde	A10, A11 et A13
Petites annonces	VOYAGE 5
Sudoku	AFFAIRES 4

## Météo

Ensoleillé avec quelques passages nuageux, maximum 25, minimum 16. VOYAGE 5

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?  
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?  
commentaires@lapresse.ca

## Mise en scène policière Nelson Hart n'aura pas à subir un nouveau procès

Un homme de Terre-Neuve-et-Labrador reconnu coupable d'avoir noyé ses jumelles de 3 ans en 2002 après avoir fait des aveux à des policiers qui se faisaient passer pour des criminels n'aura pas à subir un nouveau procès, après que la Cour suprême a invalidé ses confidences incriminantes. Le plus haut tribunal du pays a statué la semaine dernière que tout ce que Nelson Hart avait confié aux policiers dans le cadre d'une mise en scène de type «Mister Big» n'était pas admissible en preuve devant le tribunal. La Cour suprême avait toutefois laissé à la

Couronne le soin de déterminer si Nelson Hart devait avoir un nouveau procès sur la base d'autres preuves. Le directeur des poursuites pénales à Terre-Neuve-et-Labrador, Donovan Molloy, a finalement indiqué hier, en Cour suprême provinciale, que les deux chefs d'accusation de meurtre prémédité sont retirés et que l'accusé sera donc libéré de prison. Nelson Hart avait été reconnu coupable en 2007 des meurtres prémédités de ses deux fillettes et avait été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité. — La Presse Canadienne

## Commission Charbonneau Le sort de l'appel d'Accurso annoncé vendredi

La Cour suprême annoncera vendredi si elle accepte ou non d'entendre l'appel de l'homme d'affaires Tony Accurso, qui tente de faire annuler son assignation à comparaître devant la commission Charbonneau. Depuis un an, l'ancien magnat de la construction a fait les démarches afin d'éviter de témoigner devant la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. Son interrogatoire doit se dérouler du 2 au 5 septembre prochains. Tony Accurso dit craindre de s'incriminer ou d'alimenter les

enquêtes policières contre lui. Il a déposé une requête demandant la suspension d'urgence de sa comparution au début du mois de juillet. La Cour suprême s'est alors engagée à traiter le dossier «en urgence». L'an dernier, Revenu Québec a déposé 928 chefs d'accusation liés à une fraude fiscale contre l'entrepreneur. Il a été arrêté à deux reprises par l'Unité permanente anticorruption en raison de sa présumée implication dans des affaires de corruption et de collusion à Montréal, à Laval et sur la Rive-Nord.

— Marie-Michèle Sioui

# Grand ménage dans la sécurité

Près de 400 contrevenants débusqués dans les agences privées



TOMMY CHOUINARD

EXCLUSIF

QUÉBEC — Un grand ménage est en cours dans l'industrie de la sécurité privée. Le Bureau de la sécurité privée, chargé de superviser ce secteur, a délivré trois fois plus de constats d'infraction cette année qu'en 2012-2013 contre des personnes qui œuvrent sans permis, selon des statistiques obtenues par *La Presse*. Il a également barré la route à des individus liés au milieu criminel qui tentaient d'infiltrer l'industrie.

Depuis 2010, une nouvelle loi encadre les agences de sécurité privée. Tout travailleur — qu'il soit gardien, portier dans un bar ou installateur de systèmes de sécurité — doit obtenir un permis et détenir une formation.

Mais certains cherchent encore à passer sous le radar. « La très grande majorité des gens qui œuvrent dans l'industrie ont maintenant leur permis. Il y aura toujours des irréductibles qui tenteront de se cacher. Et je pense que nos statistiques démontrent que notre équipe d'enquête est beaucoup plus active et qu'elle réussit à aller chercher ceux qui tentent de ne pas se conformer à la loi », affirme le directeur général du Bureau de la sécurité privée, Denis Lévesque. L'organisme est passé de six à huit enquêteurs au cours de la dernière année, ce qui représente près du quart de ses effectifs. Ils seront dix d'ici avril 2015.

## Enquêtes et inspections

Après avoir consacré le début de son mandat principalement à l'octroi des permis, le Bureau investit maintenant davantage dans les enquêtes et les inspections. Résultat: il débusque des contrevenants plus que jamais. Du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014, 387 personnes et sociétés ont été surprises à œuvrer dans ce secteur sans permis. Elles ont



Après avoir consacré le début de son mandat principalement à l'octroi des permis, le Bureau de la sécurité privée investit davantage dans les enquêtes et les inspections.

reçu des constats d'infraction dont la valeur varie de 230 à près de 2000\$.

Le Bureau a également révoqué des permis. En tout, 51 agents ont été sanctionnés au cours de la dernière année parce qu'ils avaient été reconnus coupables de méfaits,

« d'antécédents judiciaires incompatibles avec l'emploi », explique Denis Lévesque.

Au cours de la dernière année, 114 nouveaux demandeurs de permis d'agent de sécurité ont essuyé un refus de la part du Bureau parce qu'ils avaient des antécédents crimi-

**Au cours de la dernière année, 114 nouveaux demandeurs de permis d'agent de sécurité ont essuyé un refus de la part du Bureau parce qu'ils avaient des antécédents criminels.**

voies de fait ou vol, par exemple. Une agence a également perdu son permis parce que l'un de ses administrateurs avait commis un crime. Pour œuvrer dans l'industrie, un travailleur ne doit pas avoir

des antécédents judiciaires incompatibles avec l'emploi », explique Denis Lévesque. Le Bureau a déjà refusé l'octroi d'un permis à des personnes qui faisaient l'objet d'accusations graves, donc avant qu'elles ne soient jugées.

Denis Lévesque confirme également que le Bureau a

écarté des demandes d'individus liés au milieu criminel, les gangs de rue, par exemple. Certains ont même tenté d'obtenir un permis pour ouvrir une agence de sécurité privée, ajoute-t-il. Selon les statistiques, le Bureau a refusé cinq demandes de permis d'agence pour des raisons d'« antécédents » ou de comportements contraires aux « bonnes mœurs », une notion qui couvre les fréquentations du demandeur.

Toujours en 2013-2014, le Bureau a sévi contre quatre agents de sécurité qui ont contrevenu au « règlement sur les normes de comportement ». Leur permis a été suspendu parce qu'ils avaient proféré des propos injurieux, abusé de la force ou encore s'étaient rendus coupables de harcèlement.

## LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES

### CONSTATS D'INFRACTION

2012-2013: 135

2013-2014: 387

Total depuis 2010: 607

### Parmi les 387 constats d'infraction...

- > 195 ont visé des personnes n'ayant pas de permis valide
- > 94 ont visé des personnes œuvrant dans le domaine alors qu'on leur avait refusé un permis ou qu'elles avaient été sanctionnées
- > 51 ont visé des agences ayant à leur emploi des agents sans permis valide
- > 45 ont visé des agences n'ayant pas de permis valide

## 516 000 \$

Valeur totale des constats d'infraction délivrés depuis 2010, somme qui est allée dans les coffres de l'État

## 34 691

Nombre d'agents de sécurité privée qualifiés au Québec

## 1445

Nombre de permis d'agence de sécurité privée valides au 31 mars 2014

### 6 grandes catégories d'agences de sécurité privées

- > Gardiennage
- > Investigation
- > Serrurerie
- > Systèmes électroniques de sécurité
- > Convoyage de biens de valeur
- > Service-conseil en sécurité

### Combien coûte un permis d'agent de sécurité?

- > 130\$ lors de la demande
- > 75\$ de droits payables chaque année

Note: Les sommes recueillies servent à financer les dépenses du Bureau de sécurité privée.

# Locataires... et hôteliers illégaux

La sous-location de logements à des touristes prend de l'ampleur à Montréal

## CATHERINE HANDFIELD

La propriétaire d'un immeuble résidentiel de Montréal a eu toute une surprise le week-end dernier en constatant qu'une de ses locataires sous-louait son appartement à des vacanciers grâce au site Airbnb.com. Cette pratique, souvent illégale, serait de plus en plus répandue, selon des associations de propriétaires.

Vendredi, vers l'heure du midi, Manon Letarte Pettas et son mari avaient affaire à leur immeuble résidentiel du boulevard Saint-Laurent, à l'angle de la rue Villeneuve. À leur arrivée, quelque chose clochait: un groupe de jeunes « hurlait » à l'étage et un homme urinait dans la cour.

Manon Letarte Pettas a intercepté un groupe d'environ 8 à 10 jeunes dans la rue. Ils lui ont expliqué qu'ils avaient loué un appartement sur le site Airbnb, une plateforme de location de logements de particuliers. Ils voulaient profiter du festival Osheaga qui battait son plein au parc Jean-Drapeau.

Le groupe de jeunes anglophones a quitté les lieux à la fin du week-end, cédant leur place... à deux jeunes Françaises en visite à Montréal.

« Le pire dans tout ça, c'est qu'on ne sait pas qui entre dans l'appartement comme à l'hôtel », déplore Manon Letarte Pettas, qui tient à la tranquillité des lieux.

Sa fille a repéré l'annonce de la locataire sur le site Airbnb.

Elle proposait son six et demi à 170\$ par jour ou 4400\$ par mois, et ce, depuis juillet. Elle en retirait un profit appréciable: son loyer mensuel est de 1440\$.

M<sup>me</sup> Letarte Pettas a tenté à plusieurs reprises de la joindre. Lundi matin, la jeune femme l'a finalement rappelée pour lui expliquer qu'elle était en France et qu'elle serait de retour le 17 août. Elle a plus tard retiré son annonce du site Airbnb.

Manon Letarte Pettas et son mari vont jouer de prudence: ils feront changer les serrures de l'appartement pour éviter que d'autres touristes n'y séjournent entre-temps.

« Sur le site, il y a plusieurs logements à louer dans ce secteur. Ça me tentait presque d'imprimer le plan et d'aller coller des affiches sur les portes pour aviser les propriétaires. Dénonçons! », lance la propriétaire, qui réussit malgré tout à rire de sa mésaventure. Sa locataire n'a pas rappelé *La Presse* hier.

## Illégal

Il est permis d'afficher un logement ou une chambre sur des sites internet comme Airbnb. Ce qui est illégal, explique-t-on au ministère du Tourisme, c'est d'exploiter un établissement d'hébergement touristique sans détenir de permis. Concrètement, il faut avoir un permis (et payer des taxes) lorsqu'on héberge des visiteurs pour moins de 31 jours en échange d'argent.

La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec



Manon Letarte Pettas a découvert qu'une de ses locataires sous-louait son logement à des touristes, via le site Airbnb.

reçoit de plus en plus d'appels de membres qui découvrent que leur locataire sous-loue à des touristes grâce à des sites comme Airbnb, qui jouissent d'une popularité croissante.

« Des locataires peuvent ainsi payer leur loyer et ramasser de l'argent en plus, dit le directeur des affaires publiques, Hans Brouillette. Vous aurez compris qu'il y a peu de chances que ça se retrouve dans leur déclaration de revenus à la fin de l'année... »

Mais attention: les locataires ne sont pas les seuls à se laisser tenter par l'hôtellerie illégale. Certains propriétaires préfèrent louer à la semaine à fort prix à des touristes plutôt que de signer un bail stable avec

un locataire. Récemment, des groupes de défense des locataires ont même accusé les sites comme Airbnb de réduire l'offre de logements abordables.

« Quand on en est rendu là, c'est que les lois ne permettent plus aux propriétaires de trouver leur compte dans le marché locatif traditionnel », croit Hans Brouillette, qui constate un écart grandissant entre les loyers inscrits dans les baux et la valeur marchande des logements.

L'hôtellerie illégale préoccupe aussi l'industrie touristique. En janvier, le ministère du Tourisme a d'ailleurs formé un comité consultatif pour étudier la question des nouvelles formules de location, comme Airbnb. Un rapport est attendu.

## > 9

Nombre de personnes qui ont reçu des constats d'infraction au Québec pour avoir exploité un établissement sans permis

## > 750 À 6750 \$

Sanctions prévues par jour pour les personnes qui contreviennent à la Loi sur les établissements d'hébergement touristiques

## > 1000 +

Nombre de chambres ou logements à louer à Montréal sur le site Airbnb.com

### Recours devant la Régie

Les propriétaires qui constatent qu'un locataire sous-loue son logement à leur insu ont des recours devant la Régie du logement, explique M<sup>me</sup> Miriam Morissette, avocate spécialisée en droit locatif.

En vertu du Code civil, le locataire ne peut, en cours de bail, changer la forme ou la destination du bien loué et il ne peut sous-louer un logement sans en aviser le propriétaire et obtenir son autorisation (le propriétaire doit toutefois avoir des « motifs sérieux » de s'opposer à une sous-location). La Régie a déjà résilié des baux pour ces raisons.

Découvrez pourquoi Nissan



# LA MARQUE AUTOMOBILE QUI CONNAIT LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU CANADA

depuis les 12 derniers mois, parmi toutes les marques excluant celles de luxe.



Innové pour exalter

## L'ÉVÉNEMENT MA NISSAN



## UN CHOIX PARMIS\*

RABAIS ADDITIONNEL DE

**750\$<sup>1</sup>**

OU

**4** PAIEMENTS  
À NOS  
FRAIS<sup>2</sup>

OU

**GARANTIE  
PROLONGÉE  
5 ANS / 100 000 KM  
SANS FRAIS<sup>3</sup>**

D'UNE VALEUR ALLANT JUSQU'À 1 850 \$

En plus de nos offres de location et de financement sélectionnées en vigueur.

## NISSAN **SENTRA** 2014



Sentra 1.8 SL illustrée\*

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION  
À PARTIR DE

**69\$<sup>1</sup>**

**0%**  
SUR 39 MOIS

**0\$**  
COMPTANT INITIAL

**ENTRETIEN INCLUS**  
PENDANT TROIS ANS\*

## NISSAN **VERSA NOTE** 2014

OBTENEZ **1 850\$\*\*** EN RABAIS

À L'ACHAT AU COMPTANT  
SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS



Versa Note 1.6 SL avec ensemble technologie illustrée\*\*



Altima 3.5 SL 2014 illustrée\*\*

## NISSAN **ALTIMA** 2014

**4 000\$\*\*** EN RABAIS

À L'ACHAT AU COMPTANT  
SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS

## NISSAN **ROGUE** 2014

BIMENSUALITÉ À  
LA LOCATION  
À PARTIR DE

**135\$<sup>1</sup>**  
SUR 60 MOIS

**0\$**  
COMPTANT INITIAL

**ENTRETIEN INCLUS**  
PENDANT TROIS ANS\*



Rogue SL à TI intuitive et barres transversales pour galerie de toit illustré\*

CONSULTEZ [CHOISISSEZNISSAN.CA](http://CHOISISSEZNISSAN.CA) POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Ces offres sont en vigueur du 1er août au 2 septembre 2014 chez les concessionnaires Nissan participants. Les offres sont d'une durée limitée et sont soumises à l'approbation du crédit par Nissan Canada Finance. Les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus. Permis de conduire, immatriculation, assurances, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et taxes en sus exigées à la signature du contrat. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Les offres sont exclusives et peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. \* La marque Nissan affiche la croissance la plus rapide dans le segment ne comprenant pas les véhicules de luxe, en fonction d'une comparaison des ventes au détail, pour la période de 12 mois allant de juillet 2013 à juin 2014, de toutes les marques de véhicules au Canada et de la croissance des ventes moyennes sur 12 mois. \*\* Cette offre s'adresse uniquement aux clients de détail qui procèdent à une location ou à un financement à l'achat (et à la prise de possession) d'un véhicule 2014 neuf suivant : Versa Note/Sentra/Altima/Rogue/Pathfinder/Titan. Sur approbation du crédit auprès de Nissan Canada Finance chez un concessionnaire Nissan participant du Canada, entre le 1er août et le 2 septembre 2014. Les acheteurs au comptant ne sont pas admissibles. Les clients admissibles doivent choisir une (1) des trois (3) options suivantes : 1) Le rabais additionnel de 750 \$ est applicable au financement à l'achat ou à la location d'un modèle 2014 neuf suivant (modèles en stock uniquement) : Versa Note/Sentra/Altima/Rogue/Pathfinder/Titan. Sur approbation de crédit auprès de Nissan Canada Finance. Le rabais représente 750 \$ en rabais du manufacturier et sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. L'offre est pour les clients admissibles uniquement, pour la période du 1er août au 2 septembre 2014, et est sujette à l'approbation de crédit pour les contrats de financement à l'achat et de location auprès de Nissan Canada Finance. Les acheteurs au comptant ne sont pas admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 2) Le congé de paiement à la location (4 paiements bimensuels) ou au financement à l'achat (4 premiers paiements aux 2 semaines) s'applique aux modèles 2014 neufs suivants : Versa Note/Sentra/Altima/Rogue/Pathfinder/Titan. Les quatre (4) premiers versements seront défrayés jusqu'à un maximum de 375 \$/375 \$/450 \$/450 \$/600 \$/600 \$ (toutes taxes incluses) par mois. Le consommateur est responsable de tout montant excédant cette limite (taxes incluses). Après les quatre (4) premiers versements, le consommateur devra effectuer tous les versements réguliers prévus pour le reste de la durée du contrat. Cette offre s'applique uniquement aux contrats NCF et ne peut être combinée à aucune autre offre. 3) La garantie prolongée sans frais est valide jusqu'à 60 mois ou 100 000 km (selon la première de ces éventualités) à partir de la date d'entrée en vigueur de celle-ci et de zéro (0) km. Certaines conditions ou restrictions s'appliquent. La garantie prolongée sans frais est le Programme Sécuritaire Prolongé Nissan (« PSP »), qui est administré par Nissan Canada Extended Services Inc. (« NCESI »). Dans toutes les provinces, NCESI est l'administrateur. NCESI offre des niveaux de garantie Or et Platine. Cette offre inclut le niveau de garantie Or. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire local afin de connaître la différence entre la couverture du niveau Or et celle du niveau Platine. La valeur de vente au détail du programme sécuritaire prolongé basé sur PDSF, est de 1 380 \$/1 380 \$/1 440 \$/1 655 \$/1 655 \$/1 715 \$/1 850 \$ pour les modèles neufs suivants : Micra 2015/Versa Note 2014/Sentra 2014/Altima 2014/Rogue S et SV 2014 à traction avant avec boîte CVT, (Y6RG14 AA00/Y6SG14 AA00/Y6SG14 NV00)/Rogue 2014 à traction intégrale/Pathfinder 2014/Titan 2014. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Certaines conditions s'appliquent. † Les offres de location bimensuelle sont applicables à la location d'un des modèles suivants : Sentra 1.8 S 2014 (C4LG54 AA00) avec boîte manuelle / Rogue S à traction avant 2014 (Y6RG14 AA00) avec boîte CVT / Pathfinder S 4x2 2014 (5XRG14 AA00) avec boîte CVT. Taux de financement à la location de 0 % / 2,99 % / 2,9 % pour un terme de 39 / 60 / 60 mois, équivalent à 78 / 120 / 120 bimensualités de 69 \$ / 135 \$ / 193 \$ avec 0 \$ en comptant initial. Première bimensualité requise à la signature du contrat. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km (65 000 km pour un terme de 39 mois et 100 000 km pour un terme de 60 mois) avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km. Un rabais du manufacturier de 2 100 \$ est inclus dans l'offre à la location annoncée, sont uniquement disponibles sur les modèles Sentra 1.8 S 2014 (C4LG54 AA00) avec boîte manuelle, et sont uniquement offerts aux offres à la location auprès de Nissan Canada Finance pour un terme de 39 mois. Un rabais du manufacturier de 500 \$ est inclus pour les modèles Rogue S à traction avant 2014 (Y6RG14 AA00) avec boîte CVT et Pathfinder S 4x2 2014 (5XRG14 AA00) avec boîte CVT. Ce rabais est disponible uniquement auprès de Nissan Canada Finance et ne peut être jumelé avec aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. ‡ L'offre est administrée par Nissan Canada Extended Services Inc. (« NCESI ») et vise les modèles 2014 de véhicules neufs Rogue et Sentra (dans chaque cas, un « modèle admissible ») loués et immatriculés par l'entremise de Nissan Canada Finance sur approbation du crédit entre le 1er août et le 2 septembre 2014 auprès d'un détaillant autorisé Nissan au Canada. Le bénéficiaire de l'offre aura droit à un maximum de six (6) visites d'entretien (dans chaque cas, une « visite d'entretien ») pour chaque véhicule admissible, chacune de ces visites d'entretien se composant d'une (1) vidange d'huile (à l'aide d'huile à moteur classique 5W30) et d'un (1) service de rotation de pneus (dans chaque cas, un « service admissible »). Tous les services admissibles seront effectués strictement en conformité avec le programme de vidange d'huile et de rotation des pneus décrit dans le livret de l'entente pour le véhicule admissible. La période de service débutera à la date de l'opération de location (la « date de l'opération ») et se terminera (i) à la date à laquelle le nombre maximum de visites d'entretien sera atteint, ii) 36 mois après la date de l'opération ou iii) lorsque le véhicule admissible aura atteint 48 000 kilomètres, selon l'éventualité qui se produit en premier. Tous les services admissibles doivent être fournis durant la période de service, sans quoi le bénéficiaire perd tout droit s'y rapportant. Le bénéficiaire peut à ses frais bénéficier de cette offre par l'utilisation d'une huile de première qualité. Les services admissibles ne sont pas conçus de manière à répondre à toutes les exigences et à toutes les spécifications nécessaires pour l'entretien du véhicule admissible. Pour la liste complète des mesures d'entretien nécessaires, veuillez vous reporter au guide d'entretien. Les services additionnels nécessaires ne sont pas compris dans l'offre, et le bénéficiaire en assume exclusivement la responsabilité et le coût. L'offre n'est pas monnayable et ne peut être jumelée à certaines offres. NCESI se réserve le droit de modifier la présente offre ou d'y mettre fin, en totalité ou en partie, en tout temps, sans préavis. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Adressez-vous à votre détaillant pour obtenir les détails. \*\* Le rabais à l'achat au comptant total de 1 850 \$ / 4 000 \$ est applicable à l'achat des modèles Versa Note (à l'exception de la Versa Note 1.6 S (B5RG54 AA00) avec boîte manuelle) / Altima 2014 (à l'exception du modèle Altima 2.5 2014 (T4LG14 AA00) avec boîte CVT). Le rabais à l'achat au comptant est uniquement disponible à l'achat au comptant pour les contrats signés et livrés entre le 1er août et le 2 septembre 2014. Le rabais est basé sur les dollars d'exploitation non-additionnels, sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes et ne peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. ©1998-2014 Nissan Canada Inc. et Nissan Canada Finance, une division de Nissan Canada Inc. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

# L'anorexie, ce fléau tombé dans l'oubli

Une jeune femme lance un cri d'alarme devant le manque de ressources pour traiter cette maladie

LOUISE LEDUC

Est-il normal que de 5 à 20 % des personnes atteintes d'anorexie meurent de ses complications, si l'on en croit Statistique Canada, et qu'on en parle si peu? Est-il acceptable que le Québec ne compte que six lits pour traiter tous les adultes atteints d'anorexie ou de boulimie? Est-il souhaitable qu'on en vienne à proposer à des gens d'ici d'aller se faire traiter gratuitement à New York?

Ce sont quelques-unes des questions que pose Laurence Doucet, âgée de 22 ans, qui raconte s'être sentie carrément coupable d'occuper pendant huit semaines l'un des six lits de l'hôpital Douglas spécialisés dans le traitement des troubles alimentaires. « Dans mon département, il y avait une fille qui avait attendu sept mois à l'hôpital Notre-Dame avant d'avoir sa place à l'hôpital Douglas et une autre qui avait attendu quatre mois à l'hôpital Pierre-Boucher. Et moi, j'ai passé cinq semaines dans une unité non spécialisée dont je suis sortie sans avoir pris un seul kilo. »

Au nom de toutes celles qui sont toujours sur des listes d'attente, elle tient aujourd'hui à dire toute son indignation devant le peu de ressources spécialisées.

À son plus bas, Laurence a pesé 38 kilogrammes. Son régime composé surtout de laxatifs et d'amphétamines – « pour me donner de l'énergie » – l'a conduite à maintes reprises aux urgences.

Après avoir passé huit semaines à l'hôpital Douglas, elle a demandé sa sortie. Elle demeure très fragile. « Je suis partie en étant convaincue que j'allais rechuter et que j'allais mourir d'anorexie. »

Deux semaines plus tard, elle tient le coup. « Je n'ai perdu qu'un demi-kilo, ce qui n'est pas alarmant », dit-elle.



PHOTO CATHERINE LEFEBVRE, COLLABORATION SPÉCIALE

L'anorexie est loin d'être une maladie qui passe avec l'adolescence et plusieurs en meurent, rappelle Laurence Doucet, 22 ans, qui souffre de cette maladie depuis l'âge de 15 ans.

Elle compte néanmoins toujours le nombre de calories précis qu'elle ingurgite, elle continue de mesurer ses aliments et elle ne voit pas le jour où elle aimera mieux prendre une part de gâteau qu'une branche de céleri.

## Une maladie qui reste

L'anorexie, dit-elle, est loin d'être une maladie qui passe avec l'adolescence. Elle-même en est atteinte depuis l'âge de 15 ans et plusieurs en meurent, rappelle-t-elle. En moyenne, selon une étude menée en 2007 (par Hudson et coll.), les personnes atteintes en souffrent pendant 8,3 ans.

Dans ces conditions, comment se fait-il que les soins spécialisés pour les adultes soient si rares? demande-t-elle.

Chef du service des troubles alimentaires de l'hôpital Douglas et professeur titulaire

de psychiatrie à l'Université McGill, le docteur Howard Steiger ignorait que Laurence Doucet entendait lancer ce cri d'alarme. « J'appuie son message et j'espère qu'il sera entendu, dit-il. Nous avons effectivement besoin de plus de programmes spécialisés. »

Oui, admet-il, les besoins sont énormes et la liste d'attente pour être évalué par l'hôpital Douglas est de six mois.

Cela ne veut pas dire pour autant que la solution passe par beaucoup plus de lits. En matière de troubles alimentaires, relève-t-il, l'hospitalisation est loin d'être

« J'ai passé cinq semaines dans une unité non spécialisée dont je suis sortie sans avoir pris un seul kilo. »

— Laurence Doucet, anorexique

Cela dit, insiste-t-il, il ne faut surtout pas que les personnes en crise en concluent qu'elles n'ont nulle part où aller. « Quand la situation est critique, on voit les personnes en deux jours. S'il n'y a pas toujours un lit spécialisé disponible tout de suite, on peut hospitaliser la personne dans un autre département. »

toujours la meilleure solution. L'hôpital Douglas propose donc aussi un suivi en centre de jour, ce qui lui permet de voir 15 autres personnes.

Le docteur Howard Steiger croit aussi beaucoup au partage d'expertise. Son idée, c'est de former des gens un peu partout au Québec pour que des

services non spécialisés dans les troubles alimentaires soient mieux outillés pour soigner des personnes qui en souffrent.

## Des lacunes

Laurence Doucet sait tout cela, mais elle demeure très sceptique. Va pour le partage d'expertise, dit-elle, « mais concrètement, même si l'on donne une formation à quelqu'un dans un CLSC ou un hôpital en région, ça ne nous donne pas pour autant davantage de traitements spécialisés. »

Le problème avec le centre de jour, par ailleurs, « c'est qu'on y va seulement quatre jours par semaine. La fin de semaine, les filles ne mangent rien et reviennent amaigries au centre. Alors toi, si tu as mangé et gagné du poids, tu te sens démotivée et mal à l'aise par rapport aux autres. »

Un séjour dans un service non spécialisé, par ailleurs, ne fait souvent que retarder le processus de guérison, à son avis. « Quand j'y étais, on m'apportait de l'Ensure, je le jetais dans les toilettes et le personnel n'y voyait que du feu. »

Quand on est très malade, un suivi spécialisé et personnalisé est impératif, selon elle, et elle trouve fort dommage que l'état d'une personne doive être critique pour qu'une prise en charge adéquate soit possible.

« On nous propose même d'aller à New York, au centre médical de l'Université Columbia, où l'on nous soigne gratuitement si l'on accepte de faire partie d'une étude. Personnellement, ma mère étant très malade, je n'avais pas envie de m'éloigner. »

« C'est très grave, l'anorexie, rappelle Laurence Doucet. On en meurt souvent et les gens qui sont atteints font très souvent des tentatives de suicide. Il faudrait qu'on se le dise davantage. »



Cadillac

## L'ÉVÉNEMENT FIN D'ÉTÉ

VOUS RÉSERVE CE QU'ON A DE MIEUX

VOYEZ NOTRE GAMME 2014 AVANT QU'ELLE NE S'ENVOLE.

JUSQU'À 3 000 \$ DE RABAIS ESTIVAL SUR UNE NOUVELLE CADILLAC AUX PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES<sup>1</sup>.



LA VOITURE DE L'ANNÉE 2014 SELON MOTOR TREND



LA TOUTE NOUVELLE

BERLINE INTERMÉDIAIRE **CTS 2014**

Traction intégrale

Moteur biturbo de 420 ch en option

Suspension magnétique en option

## BERLINE INTERMÉDIAIRE CTS À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ À

**548<sup>\$</sup>** / MOIS

4 995<sup>\$</sup> DE COMPTANT

PENDANT

**48** MOIS À 1,5%

PRIX À L'ACHAT DE

**50 320<sup>\$</sup>**

MODÈLE CTS 2014 COLLECTION DE BASE ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION



PROGRAMME D'ENTRETIEN DE 4 ANS/80 000 KM SANS FRAIS<sup>2</sup>  
AVANTAGES DE LA PROTECTION CADILLAC

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC DÈS AUJOURD'HUI.

contactercadillac.ca

BROSSARD CADILLAC  
2555, BOULEVARD MATTE  
SUITE 100  
450 619-6669

CADILLAC DE LAVAL  
2800, BOULEVARD  
CHOMÉDEY  
450 681-0028

CHALUT JOLIETTE  
250, BOULEVARD  
ANTONIO-BARRETTE  
514 861-4859

DESCHAMPS SAINT-JULIE  
333, BOULEVARD  
ARMAND-FRAPPIER  
450 649-9333

GRAVEL DÉCARIE  
6100, BOULEVARD  
DÉCARIE  
514 342-2222

GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS  
1007, BOULEVARD  
RENÉ-LÉVESQUE  
514 769-5353

ÎLE-PERROT  
2000, BOULEVARD  
DU TRAVERSIER  
514 425-4567

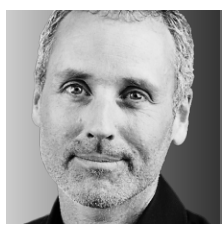
LE RELAIS MONTRÉAL  
9411, AVENUE  
PAPINEAU  
514 384-6380

WEST ISLAND  
3650, BOULEVARD  
DES SOURCES  
514 683-6555

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants : CTS 2.0 LTI (6AF69/1SD). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 700 \$) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes applicables en sus. 1. Offre en vigueur du 1<sup>er</sup> au 31 août 2014 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 1 000 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2013 ou 2014 admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule Cadillac 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 2 000 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac berline CTS 2014 livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule de marque BMW, Mercedes-Benz, Audi, Lexus, Acura, Infiniti, Lincoln, Jaguar, Porsche, Land Rover ou Volvo 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 3 000 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac berline CTS 2014 livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule de marque Pontiac, Saturn, Saab, Hummer, Oldsmobile, Cobalt ou HHR 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 2 000 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2013 ou 2014 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas morayable. Le rabais de 1 000 \$, 2 000 \$ ou 3 000 \$ comprend les taxes applicables, selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 2. Location basée sur un prix à l'achat de 50 320 \$ (incluant un rabais à la livraison de 4 000 \$ et un rabais à la location de 1 000 \$). Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois à un taux de 1,50 % avec versement initial de 4 995 \$. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez cadillac.ca.

## SÉRIE HISTOIRES D'ÉTÉ

## Un été pêche Melba



VINCENT  
MARISSAL  
CHRONIQUE

D'jà que je n'étais pas sûr d'avoir grand-chose à raconter lorsque, comme mes collègues chroniqueurs, j'ai accepté de partager mes souvenirs de vacances d'été, le doute a fait place à une légère honte lorsque j'ai lu la recension de leurs moments initiatiques mémorables.

Moi, les étés de mon enfance? Rien. Comme dans rien. Il ne se passait rien, mais en même temps on faisait plein de trucs. C'est juste que c'est plate, pour vous, de lire les souvenirs de baseball entre p'tits gars sur un terrain desséché par la canicule dans un quartier sans histoire de Granby. Moi, toutefois, j'en garde un excellent souvenir.

Les vacances, à l'époque, n'étaient pas aussi organisées qu'elles le sont aujourd'hui. En tout cas, pas chez moi. L'été, on jouait. Dehors, au hockey-balle dans la rue ou au baseball sur le terrain à côté de l'école primaire, ou quelquefois dans un parc, plus loin, où nous allions sur nos Sekine 10 vitesses. Parfois, on arrivait à squatter la piscine d'un voisin pour se rafraîchir.

Les jours de pluie, on s'installait, mon frère et moi, dans la véranda et on jouait au Scrabble. Je ne sais pas combien de centaines de parties de Scrabble nous avons pu jouer, Olivier et moi. Je sais par contre que c'est là, et dans les livres que je lisais sur cette véranda, que j'ai acquis le goût des mots. Un été, je me suis farci *Le parain*, un exploit dont je n'étais pas peu fier, même si cette lecture n'était pas vraiment appropriée pour un enfant de 11 ans.

À l'époque, on s'organisait. On meublait le temps. C'était avant les CPE, innovation sociale admirable, qui a néanmoins créé une génération de petits « organisés » qui revendiquent des « activités » comme si c'était un droit constitutionnel et qui pensent que même l'endroit réservé aux punitions doit avoir un nom comme « le coin-silence » ou « la chaise-nuage ».

Un été, il y a quelques années, nous étions à Cape Cod avec les deux enfants. La première journée, j'ai fait la navette dans les 92 marches de l'escalier en bois qui menait à la plage pour installer l'attirail de plage, y compris les nombreux jouets. Satisfait, je me suis assis sous le parasol. Ma fille, qui devait avoir 5 ou 6 ans, s'est plantée devant moi, les mains sur les hanches, et m'a demandé très sérieusement : « Bon, c'est quoi, l'activité? »

L'activité? Merde! J'ai oublié le cahier d'activités! Blague à part, dans mon temps, nous n'étions pas

*Les vacances, à l'époque, n'étaient pas aussi organisées qu'elles le sont aujourd'hui. En tout cas, pas chez moi. L'été, on jouait.*

aussi exigeants dans l'organisation de nos moments libres. C'est peut-être pour ça que mes souvenirs sont si... ordinaires. Faudra voir ce que mes enfants, une fois adultes, auront retenu de leurs étés, mais disons qu'ils auront une base de données plus garnie et plus riche que la mienne.



Balade en vélo près de la maison familiale, en juin 1975. Vincent Marissal (troisième à partir de la gauche) est accompagné de son frère, de son père et de sa sœur.

En fouillant dans les parties ensoleillées de mon disque dur, il y a bien un souvenir d'été qui s'impose. Une petite chose dans un bol : ma première pêche Melba, une découverte extra-

tantes. Les fruits chauffés par le soleil qui fondaient dans la bouche...

Bien sûr, la tour Eiffel, les bateaux-mouches sur la Seine, le tombeau de Napoléon, la Défense et les innombrables trottoirs de chiens sur les trottoirs m'avaient bien impressionné, mais pas autant, je crois, que la pêche et les abricots. Il y avait eu, aussi, la traversée de l'Atlantique dans un Boeing 747 d'Air Canada au cours de laquelle j'ai testé à de nombreuses reprises l'efficacité des fameux « sacs pour le mal de l'air ». L'arrivée à Orly avait été à l'avenant. Toujours nauséux même sur la terre ferme, j'ai couru comme un dératé dans ces impressionnants tapis roulants dans les tubes de verre jusqu'aux premières toilettes disponibles, sous les yeux scandalisés de

la dame-pipi, que je n'avais évidemment pas payée!

C'est la seule fois que j'ai voyagé en avion avec mes parents. Et l'une des rares fois que nous avons quitté le Québec pour les vacances. Classe moyenne, deux parents au travail, six enfants, le temps et les sous pour les vacances exotiques manquaient.

Désolé si je n'ai rien d'extraordinaire à vous raconter, mais n'allez surtout pas croire que j'étais malheureux ou démuné. Au contraire, je garde de mes étés d'enfance le souvenir de ces moments bénis où nous avions le temps de ne rien faire.

J'en reprendrais bien un peu. Du temps pour ne rien faire. Et une pêche Melba...

**P.-S. :** Merci à notre voisin de l'époque, M. LeSieur, pour la photo (et pour la piscine!).

## Éducation Robert Cadotte s'éteint

Très connu dans le monde de l'éducation, Robert Cadotte est mort le 17 juillet à l'âge de 68 ans. Auteur de plusieurs ouvrages et ancien commissaire à la Commission scolaire de Montréal, il a fondé le Centre de formation sur l'enseignement en milieu défavorisé à l'UQAM et il a été très actif dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Dans son plus récent livre, *Lettre aux enseignants*, il dénonçait les discriminations sociales et économiques et il proposait des pistes de solution pour réduire les taux d'échec et de décrochage scolaire.

— Louise Leduc

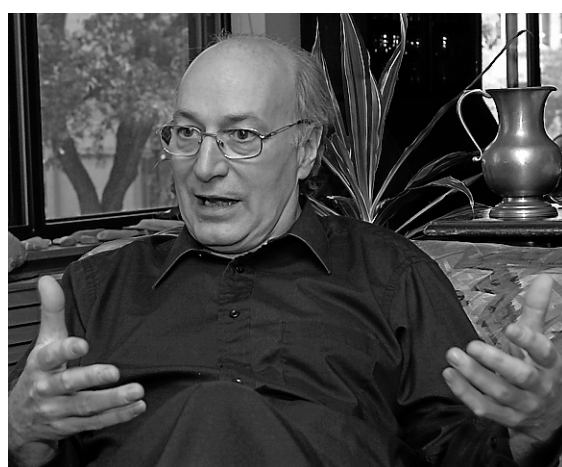


PHOTO ROBERT NADON, ARCHIVES LA PRESSE

## FLQ Mort de François Schirm

Un ancien militant du Front de libération du Québec (FLQ), François Schirm, est mort dimanche à Laval à l'âge de 82 ans.

Né en Hongrie, M. Schirm était arrivé au Québec en 1957, âgé dans la mi-vingtaine. Il a plus tard été désigné comme un dirigeant du groupe nommé Armée révolutionnaire du Québec, qui a échoué dans une tentative de vol dans une armurerie de Montréal qui s'est soldée par la mort du gérant de l'établissement.

En 1968, François Schirm a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité; il a été libéré sous conditions dix ans plus tard. Il a plus tard publié quelques œuvres littéraires.

La famille recevra les condoléances dans un salon funéraire de Laval vendredi prochain, en après-midi et en soirée.

— La Presse Canadienne

2015  
**RDX**  
V6 AWD  
PRIX À PARTIR DE  
43 485 \$\*

INCLUANT DE SÉRIE :  
• Moteur i-VTEC™ V6, 273 chevaux • Système de gestion variable des cylindres™ (VCM™) • Caméra arrière multi angle\*  
• Système à rouage intégral à contrôle intelligent™ • Toit ouvrant électrique • Intérieur garni de cuir • Et beaucoup plus...

L'ÉVÈNEMENT  
PLEINS  
PHARES  
SUR L'ÉTÉ

2015  
**MDX**  
SH-AWD  
PRIX À PARTIR DE  
52 085 \$\*

INCLUANT DE SÉRIE :  
• Moteur i-VTEC™ V6, 290 chevaux • Système de gestion variable des cylindres™ (VCM™) • Phares Jewel Eye™ à LED  
• Hayon électrique et caméra arrière multi angle • Roues de 18 pouces en alliage • 7 passagers • Et beaucoup plus...

**248\$\***  
VERSEMENT AUX 2 SEM.  
LOCATION 48 MOIS  
SUR RDX V6 AWD 2015

**0\$**  
COMPTANT

**2000\$<sup>0</sup>**  
DE RABAIS INCLUS

**318\$\***  
VERSEMENT AUX 2 SEM.  
LOCATION 48 MOIS  
SUR MDX SH-AWD 2015

**0\$**  
COMPTANT

JUSQU'À  
**6250\$\*\***  
DE RABAIS  
À L'ACHAT COMPTANT  
SUR LES MDX 2014 RESTANTS  
(ENSEMBLE ÉLITE)



ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey, Laval 450 682-4050  
ACURA GABRIEL 4636, boul. Saint-Jean, Dallard-des-Ormeaux 514 696-7777  
ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville 450 435-4455  
ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau, Brossard 450 659-1616  
LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O., Montréal 514 340-1344  
ACURA MÉTROPOLITAIN 5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard 514 362-2872  
ACURA SAINTE-JULIE 1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie 450 922-1222

L'acheteur avisé lit les petits caractères : \*Offre d'une durée limitée du 1er août au 2 septembre 2014 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura RDX AWD 2015 (1B4H3F9N)/Acura MDX SH-AWD 2015 (1YD4H2F9N) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Exemples de location pour une période de 48 mois équivaut à 104 paiements de 248 \$/318 \$ aux deux semaines, moyennant un acompte initial de 0\$ et des frais d'inscription ou RDPRM de 38,73 \$ et des frais d'agent pour l'inscription de 5,25 \$. Le paiement du premier mois, les frais d'inscription ou RDPRM et les frais d'agent et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que le surcharge sur le kilométrage sont inclus, les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance, et droits spécifiques sur les pneus neufs de 15 \$ sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 48 000 km pour le RDX et 64 000 km pour le MDX pour 48 mois ou taux de 0,15 \$/km. Les offres se terminent le 2 septembre 2014 et sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindres, le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valables pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent, jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre d'illustration uniquement. Visitez [acura.ca](http://acura.ca) ou votre concessionnaire Acura pour tous les détails. Prix de vente de 43 485 \$/52 085 \$ pour un modèle neuf de base Acura RDX AWD 2015 (1B4H3F9N)/Acura MDX SH-AWD 2015 (1YD4H2F9N), incluant les frais de transport et d'inspection prélivraison et le surcharge sur le kilométrage. L'immatriculation, permis, assurances, droits spécifiques sur les pneus neufs de 15 \$ et taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à plus bas prix. © 2014 Acura, une division de Honda Canada. Les rabais à l'achat comptant de 2 000 \$ est inclus dans le paiement annoncé en location et est disponible aux clients ou détaillants admissibles à l'achat ou à la location du modèle Acura RDX AWD 2015 (1B4H3F9N) sur approbation de crédit, et sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Le consommateur devra signer un contrat chez un concessionnaire Acura participant et prendre livraison entre le 1er août et le 2 septembre 2014. Certaines conditions s'appliquent. Visitez [acura.ca](http://acura.ca) ou votre concessionnaire Acura pour les détails. © 2014 Acura, une division de Honda Canada. \*\*Le rabais à l'achat comptant de 6 250 \$ est disponible aux clients ou détaillants admissibles à l'achat ou à la location du modèle Acura MDX SH-AWD Elite 2014 (1YD4H8E9N) sur approbation de crédit, et sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Le consommateur devra signer un contrat chez un concessionnaire Acura participant et prendre livraison entre le 1er août et le 2 septembre 2014. Certaines conditions s'appliquent. Visitez [acura.ca](http://acura.ca) ou votre concessionnaire Acura pour les détails. © 2014 Acura, une division de Honda Canada. † Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence en marche arrière.



RBC Banque Royale

# Un très grand merci à nos employés et nos clients pour un très grand prix.

RBC Banque Royale® remporte le prix de la « Banque mondiale de l'année 2014 du secteur détail »  
— *Retail Banker International*

Nous sommes extrêmement honorés d'être la première banque canadienne, choisie parmi plus de 300 banques dans le monde, à devenir la Banque mondiale de l'année du secteur détail. Ce prix nous rend très fiers, car il concerne nos employés. Leur dévouement. Leur passion. Leur engagement envers nos clients actuels et futurs, nos communautés et l'excellence. Il concerne également nos clients qui nous font confiance et qui nous motivent à atteindre chaque jour de nouveaux sommets.



## ACTUALITÉS

BATEAUX À FORT SILLAGE

# Une coalition plaide pour « des normes nationales »

CHARLES CÔTÉ

Une nouvelle coalition demande une réforme de la réglementation nautique fédérale, « basée sur la science », afin notamment d'enrayer les dommages causés par les bateaux à fort sillage (ou wakeboats) sur les rives de nombreux plans d'eau.

De son côté, l'industrie des sports nautiques conteste les conclusions d'une étude dont *La Presse* a fait état la semaine dernière, et qui recommande d'éloigner ces bateaux à 300 m des rives.

« La racine de tous nos maux de tête, c'est la Loi sur la marine marchande, qui date de la Confédération », affirme Will Dubitsky, porte-parole de la Coalition pour la navigation responsable et durable.

Cet économiste et ancien fonctionnaire fédéral réside à Ivry-sur-le-Lac, dans les Laurentides.

Comme plusieurs, il estime que cette loi est désuète et ne parvient pas à protéger les plans d'eau des dommages causés par les embarcations. « C'est comme si on essayait de laver les vitres avec un marteau, dit-il. Ce n'est pas une loi environnementale. »

Il compte s'appuyer sur l'étude rendue publique le mois dernier et réalisée par Yves Prairie, de l'Université du Québec à Montréal, une sommité mondiale de limnologie, la science des lacs.

« La solution, c'est des normes nationales en collaboration avec les provinces afin de classifier des cours d'eau ou des sections de cours d'eau selon des critères basés sur la science », précise M. Dubitsky.

« Il faut savoir quelle est la tolérance environnementale de nos plans d'eau, explique-t-il. Dans l'étude d'Yves Prairie, il faut 300 m pour que l'effet des vagues soit atténué. Si on n'a que 600 m entre deux



David Patterson, président de Ski nautique et planche Canada, conteste les observations de plusieurs riverains qui affirment subir une érosion accélérée de leur terrain depuis l'apparition des wakeboats.

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

## UN LOBBY DISCRET

Au cours de la dernière semaine, *La Presse* a demandé plusieurs fois, sans succès, des commentaires à l'Association canadienne des fabricants d'embarcations au sujet de l'impact des bateaux à fort sillage sur l'environnement. Cette association est enregistrée comme lobbyiste auprès de plusieurs ministères fédéraux depuis 2008. Dans un mémoire de 2011 présenté au Comité des finances de la Chambre des communes, l'Association affirmait que le nautisme générait des impacts économiques de 26 milliards, ainsi que 373 000 emplois directs et indirects.

rives, peut-être que le lac est trop petit.»

C'est justement ce que craint David Patterson, président-directeur général de Ski nautique et planche Canada.

« Les conclusions très larges de l'étude nous inquiètent, dit-il. Ce n'est qu'une étude préliminaire et elle n'a pas été publiée dans une revue scientifique. Et le critère d'impact

zéro qui a été choisi n'est pas approprié. À ce compte-là, quel est l'impact d'un canot ou d'un nageur? Aucune activité n'a zéro impact. »

Il conteste les observations de plusieurs riverains qui affirment subir une érosion accélérée de leur terrain depuis l'apparition des wakeboats et de leurs vagues surdimensionnées.

prochaine élection fédérale de l'automne 2015. M. Dubitsky, qui a travaillé 36 ans dans la fonction publique fédérale, dans plusieurs ministères, jusqu'à sa retraite en 2012, s'emploie depuis les derniers mois à créer une coalition qui deviendrait « trop grosse pour être ignorée ». « Actuellement, on a une bonne base au Québec et on commence à avoir une base en Colombie-Britannique », dit-il.

Il affirme que les communautés qui voient naître la discorde au sujet de l'utilisation des plans d'eau doivent réaliser qu'elles vivent toutes le même problème.

« Transport Canada veut qu'on épuise toutes les options non réglementaires

« La racine de tous nos maux de tête, c'est la Loi sur la marine marchande, qui date de la Confédération. »

— Will Dubitsky, porte-parole de la nouvelle coalition

avant de faire une demande d'un nouveau règlement, affirme-t-il. Mais un code de conduite volontaire exige un consensus de 100 %. Le résultat, c'est qu'il y a un dialogue de sourds entre le lobby de ceux qui veulent des bateaux puissants et ceux qui veulent des mesures de contrôle. »

M. Patterson, quant à lui, se dit très satisfait du processus en place... sauf lorsqu'il donne des résultats comme au lac Massawippi, où une marge de 250 m a été établie, par consensus entre toutes les parties concernées, afin d'éloigner les bateaux à fort sillage des berges.

« Le consensus, c'est une bonne chose, mais on doit s'assurer de ne pas bloquer l'accès aux plans d'eau, dit-il. Quand les règles changent d'un plan d'eau à l'autre, c'est une forme de blocage. »

Selon M. Dubitsky, l'évolution rapide de l'industrie, avec des bateaux de plus en plus puissants, est une raison supplémentaire d'intervenir. « Les bateaux de marque Moomba et Malibu font entre 330 et 550 chevaux, dit-il. C'est du même ordre que les camions-remorques de marque Volvo. Peut-être qu'il y a un problème? »

## Gaza Mulcair accusé de museler son caucus

Le leader néo-démocrate Thomas Mulcair muselle son caucus en raison de son « allégeance particulière » à l'égard d'Israël, a affirmé la militante et documentariste Mary Ellen Davis en marge d'un « die in » qui s'est tenu hier devant les bureaux montréalais du chef de l'opposition. « C'est un "secret public" qu'il a une allégeance très forte – peut-être familiale – envers l'État d'Israël, et on dirait qu'il y a une espèce de loi du silence qui est imposée à l'intérieur du parti », a affirmé M<sup>me</sup> Davis. Selon M<sup>me</sup> Davis, qui dit maintenant regretter d'avoir voté pour le Nouveau Parti démocratique (NPD) aux dernières élections, en mai 2011, la formation politique devrait adopter une position plus ferme devant l'État hébreu, mais elle ne le fait pas en raison de l'omerta qui

régne au sein du caucus. Et beaucoup de députés souhaiteraient retrouver le droit de parole, a-t-elle indiqué, citant le cas de Libby Davies, dont la démission a déjà été réclamée à la Chambre des communes après qu'elle eut tenu des propos jugés hostiles à l'endroit d'Israël, en 2010. « On essaie, par cette action [le « die in »], de les encourager à briser le silence », a ensuite soufflé la militante, prêtant d'emblée des visées « électoralistes » aux troupes de M. Mulcair, à environ un an et demi du prochain scrutin fédéral. M<sup>me</sup> Davis, qui a déjà séjourné en Palestine, a symboliquement déchiré son bulletin d'adhésion au NPD devant la dizaine de personnes qui gisaient à ses pieds, sur le trottoir de la rue Laurier.

— La Presse Canadienne

## Propos controversés sur Israël Le président des Verts remet sa démission

Au cœur d'une controverse à propos d'une lettre d'appui à Israël qu'il a signée la semaine dernière, le président du Parti vert du Canada, Paul Estrin, a annoncé sa démission hier soir. « Je n'ai jamais voulu créer de confusion ni engendrer d'impacts négatifs pour le parti. Je remets donc ma démission, en vigueur immédiatement », a-t-il indiqué dans un communiqué publié sur le site Web de la formation. Dans le texte « Pourquoi Gaza me rend triste » (Why Gaza makes me sad), publiée la semaine dernière sur le site Web du Parti vert, Paul Estrin déplore l'inaction de nombreux Occidentaux devant les actions du Hamas. « Gaza fournit des grenades aux enfants, a-t-il écrit. Les autorités de

Gaza laissent leur peuple mourir pendant qu'elles se cachent dans des abris. Lâches? Non, c'est bien pire que de la lâcheté. C'est vil, c'est laid et ces personnes devraient avoir honte. Mais c'est Israël qui est pointé du doigt à leur place », a-t-il poursuivi. Le texte de Paul Estrin a soulevé l'ire de militants et de membres du parti. La chef du Parti vert, Elizabeth May, a tenté de corriger le tir en assurant que la position de Paul Estrin n'était pas celle du parti. Elle a précisé que les verts condamnent les tirs de roquette du Hamas, mais n'appuient pas l'État israélien aveuglément pour autant. Il a été impossible de contacter l'attaché de presse de Paul Estrin, hier soir.

— Marie-Michèle Sioui



# OGILVY

## monsieur

jusqu'à

# 70%

## DE RABAIS

sur marchandises sélectionnées

4<sup>e</sup> étage • 1307, rue Sainte-Catherine Ouest • 514.845.4742 • ogilvycanada.com



PHOTO TIRÉE DU SITE DE L'ACDRP  
Yvan Fortin, dentiste.

## Un dentiste de Québec accusé d'agressions sexuelles

ISABELLE MATHIEU  
LE SOLEIL

Le chirurgien-dentiste de Québec Yvan Fortin, une sommité dans l'industrie des implants dentaires, vient d'être accusé d'agressions sexuelles commises au cours des 20 dernières années sur pas moins de 10 femmes.

Les victimes auraient été âgées de 25 à 47 ans au moment des événements qui sont reprochés au dentiste. Selon l'acte d'accusation, pour deux victimes, les agressions sexuelles se seraient échelonnées respectivement sur des périodes de 14 et 16 ans. Dans les autres cas, la période des agressions aurait varié de six mois à six ans. Les premiers gestes reprochés seraient survenus en 1992 et les derniers, en 2012.

Une ordonnance de la cour nous empêche de publier tout élément qui permettrait d'identifier les victimes cités dans l'acte d'accusation.

« C'est quelque chose hors du commun que, heureusement, je n'ai pas vu souvent. » — Paul Morin, syndic adjoint à l'Ordre des dentistes du Québec

Les agressions seraient survenues à la clinique dentaire d'Yvan Fortin, sur le chemin des Quatre-Bourgeois, à Québec. Le spécialiste en implantologie dentaire possède aussi une clinique à Montréal, mais aucune accusation concernant ce lieu n'a été portée par la procureure de la Couronne, M<sup>e</sup> Valérie Lahaie.

L'homme de 63 ans, qui habite dans le secteur de Breakeyville à Lévis, n'était pas présent pour sa comparution au palais de justice de Québec, hier matin. Il sera défendu par M<sup>e</sup> Magali Lepage, la criminaliste qui défendait jusqu'à récemment Denis Lefebvre, un des évadés du procès Écrevisse. Mais même M<sup>e</sup> Lepage était absente et s'était fait représenter par une collègue. Le dossier a été reporté au 8 octobre.

Le Centre d'implantation dentaire de Québec est présentement fermé pour la période des vacances, depuis le 25 juillet et jusqu'au 19 août.

### Enquête du syndic de l'Ordre

À l'Ordre des dentistes du Québec, le syndic adjoint Paul Morin était encore abasourdi, quelques heures après avoir appris la nouvelle. « C'est quelque chose hors du commun que, heureusement, je n'ai pas vu souvent », commente-t-il.

Le syndic de l'Ordre se met dès à présent au travail pour rencontrer des témoins et monter un dossier qu'il soumettra au conseil de discipline le plus rapidement possible. Une radiation immédiate et provisoire du dentiste peut être imposée dans un délai de quelques jours ou quelques semaines, indique le D<sup>r</sup> Morin. D'ici la décision du conseil de discipline, le D<sup>r</sup> Fortin peut continuer à pratiquer.

Selon les informations disponibles, Yvan Fortin avait jusqu'ici un dossier disciplinaire sans tache.

## Ottawa Un cadavre découvert derrière la Cour suprême

Un cadavre a été découvert derrière l'édifice de la Cour suprême, hier à Ottawa en début d'après-midi. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a averti la police d'Ottawa, qui a ensuite ouvert sa propre enquête, vers 12 h 55. Un périmètre de

sécurité a été érigé derrière le bâtiment situé sur la rue Wellington, à deux pas du parlement. Le service policier a refusé de révéler le sexe ou l'âge de la personne retrouvée, puisque des proches de celle-ci doivent encore être avisés. La

police d'Ottawa a dit ignorer la cause du décès, mais les autorités ont cependant confirmé qu'il ne s'agissait pas d'une mort considérée comme suspecte. L'enquête policière se poursuit sur cette affaire. — Le Droit

# LA GRANDE LIQUIDATION CHEVROLET

0% FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 84 MOIS<sup>1</sup>

SUR TOUS LES MODÈLES 2014 à l'exception de la Corvette

RABAIS ESTIVAL JUSQU'À 1 500 \$ AUX PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES<sup>2</sup>

### SONIC LS BERLINE

LOUEZ À 64\$<sup>3</sup> AUX DEUX SEMAINES

À 0% PENDANT 48 MOIS

VERSEMENT INITIAL DE 395 \$.  
COMPREND 750 \$ DE RABAIS ESTIVAL<sup>2</sup>

PRIX À L'ACHAT DE 13 848\$

- « MEILLEUR ACHAT » DE CONSUMERS DIGEST
- MOTEUR TURBO DE 1,4 L EN OPTION
- BLUETOOTH<sup>MD</sup> DE SÉRIE
- BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES DE SÉRIE
- FREINS ABS, SYSTÈME STABILITRAK<sup>MD</sup> ET ANTIPATINAGE
- 6 SACS GONFLABLES
- VERROUILLAGE DES PORTIÈRES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- COMMANDES DU SYSTÈME SONORE ET DU TÉLÉPHONE AU VOLANT



Modèle 5 portes LTZ illustré. Comprend le transport.



Modèle LTZ illustré. Comprend transport et taxe de climatisation.

### CRUZE LT AUTOMATIQUE AVEC CLIMATISATION

LOUEZ À 99\$<sup>3</sup> AUX DEUX SEMAINES

À 0% PENDANT 48 MOIS

VERSEMENT INITIAL DE 395 \$.  
COMPREND 750 \$ DE RABAIS ESTIVAL<sup>2</sup>

PRIX À L'ACHAT DE 19 973\$

#### ÉQUIPÉE À N'EN PLUS FINIR

- CONNEXION BLUETOOTH<sup>MD</sup>
- MOTEUR TURBO ECOTEC<sup>MD</sup>
- RENDEMENT ÉCONERGÉTIQUE DE 5,2 L/100 KM (ROUTE)<sup>4</sup>
- RÉGULATEUR DE VITESSE
- NAVIGATION ONSTAR<sup>MD</sup>
- GLACES ET VERROUILLAGE DES PORTIÈRES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- 10 SACS GONFLABLES — LA PLUS SÉCURITAIRE DE SA CATÉGORIE<sup>5</sup>

## JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

TOUS LES MODÈLES 2014 SONT COUVERTS PAR LA PROTECTION CHEVROLET<sup>6</sup> :

2 ANS OU 40 000 KM — VIDANGES D'HUILE GRATUITES

5 ANS OU 160 000 KM — GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR

5 ANS OU 160 000 KM — ASSISTANCE ROUTIÈRE

CHEVROLET

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS

contacterchevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants: Sonic (1JUB/ISA) et Cruze (1PX6/ISA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550 \$ pour Sonic et 1 600 \$ pour Cruze) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM frais exigés par le concessionnaire et taxes en sus. 1. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles au Canada, pour des véhicules livrés entre le 1<sup>er</sup> août et le 30 septembre 2014. Taux de financement à l'achat de 0% offert sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia<sup>MD</sup> ou de RBC Banque Royale pour jusqu'à 84 mois pour un modèle Chevrolet 2014 neuf ou de démonstration admissible, à l'exception de la Corvette. Les institutions financières participantes peuvent changer. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple: basé sur un financement de 20 257 \$ à un taux annuel de 0%, le versement aux deux semaines s'élève à 112,79 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$, et l'obligation totale est de 20 257 \$. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. <sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. 2. Offre en vigueur du 1<sup>er</sup> au 31 août 2014 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 750 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013 ou 2014 admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule Pontiac, Saturn, Saab, Hummer, Oldsmobile, Cobalt ou HHR 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 1 500 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013 ou 2014 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 750 \$ ou 1 500 \$ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP), selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 3. Location selon un prix à l'achat de 13 848 \$ pour Sonic (incluant 750 \$ de rabais estival pour les propriétaires admissibles et 1 000 \$ de rabais à la location) et de 19 973 \$ pour Cruze (incluant 1 000 \$ de rabais à la location) et de 19 973 \$ de rabais estival pour les propriétaires admissibles et 800 \$ de rabais à la location). Paiements aux deux semaines pendant 48 mois à un taux de 0% avec un versement initial de 395 \$. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 4. Cotes de consommation de la Cruze LT 2014 équipée de série d'un moteur ECOTEC de 1,4 L et d'une boîte automatique 6 vitesses d'après les essais effectués par GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 5. Selon les données 2013 de WardsAuto.com pour la catégorie des compactes (à l'exception des modèles hybrides et diesels) et les renseignements les plus récents sur la concurrence disponibles au moment de la publication. 6. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la rotation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

## MONDE

# « Les Britanniques d'abord »

## Le premier ministre David Cameron durcit les politiques à l'égard des immigrés

Le premier ministre du Royaume-Uni durcit les conditions d'arrivée et d'accueil des immigrés, montrés du doigt pour les difficultés économiques du pays depuis la crise.

TRISTAN DE BOURBON  
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — Vlad hoche la tête. Ce Roumain de 40 ans est arrivé au Royaume-Uni il y a sept mois, quelques jours après la fin de la limitation d'accès des Bulgares et des Roumains au marché du travail britannique. Il sait qu'il n'est pas particulièrement bienvenu par les autorités. « Je suis là pour travailler comme peintre, comme je

**Cameron veut rappeler aux candidats à l'immigration qu'« on ne peut pas s'attendre à venir en Grande-Bretagne et obtenir quelque chose contre rien ».**

le faisais depuis cinq ans en Italie, raconte-t-il. Mes amis disent que je suis fou d'avoir quitté un pays où je vivais depuis longtemps, dont je parlais la langue et où j'avais beaucoup de travail pour venir ici, alors que je ne baragouine que quelques mots d'anglais et que je n'ai pas beaucoup de contacts. Mais j'avais envie de changer de pays.»

David Cameron, le premier ministre, ne s'en réjouit sans doute pas particulièrement. Dans une longue lettre publiée la semaine dernière

dans le très conservateur *Daily Telegraph*, il décrit la mise en place d'un « système d'immigration qui place les Britanniques d'abord ».

Pour renverser la politique jugée laxiste de ses prédécesseurs travaillistes, il précise tout d'abord sa volonté de s'attaquer aux abus du système. Il annonce ainsi que 750 faux collèges délivrant des visas à des étrangers se faisant passer pour des étudiants ont été fermés depuis son arrivée au pouvoir en mai 2010 et que 3150 illégaux se sont vu retirer leur permis de conduire. Dès novembre, les propriétaires seront légalement obligés de vérifier le visa de leurs locataires et à partir de décembre, les illégaux ne pourront plus ouvrir de comptes bancaires. Le tout dans un but bien précis : « Une fois identifiés, nous faisons le nécessaire pour qu'il soit plus facile de les expulser [...] ». À partir de maintenant, nous aurons la politique suivante : « expulser d'abord, faire appel ensuite ».

Le premier ministre veut ensuite s'assurer que « les bonnes personnes viennent pour les bonnes raisons » et rappeler aux candidats à l'immigration qu'« on ne peut pas s'attendre à venir en Grande-Bretagne et obtenir quelque chose contre rien ». Parallèlement à l'imposition d'un visa pour entrepreneurs, les immigrés ne pourront toucher des allocations de chercheurs d'emploi que trois mois après leur arrivée et uniquement pendant une



PHOTO PAUL HACKETT, ARCHIVES REUTERS

Selon les nouvelles politiques du gouvernement Cameron, les immigrés ne pourront être placés sur une liste d'attente pour un logement social que deux ans après leur installation dans leur localité.

durée de trois mois, « sauf s'ils possèdent un projet professionnel clair ».

### Pour le travail

Vlad sourit. Il est là depuis sept mois et n'a pas demandé à toucher la moindre aide de l'État. « Sérieusement, vous pensez qu'on s'est déplacés pour vivre sous la pluie et dans le froid pour toucher des allocations? On est là pour travailler, moi, en tout cas, je le suis. Je comprends d'ailleurs les limitations imposées par les autorités. Mais nous ne sommes pas responsables des malheurs du pays.»

Enfin, dans le but de « placer les Britanniques d'abord », les immigrés ne pourront être placés sur une liste d'attente pour un logement social que deux ans après leur installation dans leur localité.

Les agences de recrutement ne seront pas autorisées à ne recruter qu'à l'étranger, elles devront toutes faire de la publicité en anglais dans le pays. Le nombre d'offres d'emplois proposé sur le site européen de recherche d'emploi sera également largement réduit. Cela aura-t-il un effet?

Quel peintre anglais acceptera comme Vlad de travailler pour 6,5 livres sterling l'heure (environ 12\$)? « Cela me change de la Roumanie et de l'Italie: en Italie, j'étais payé 50 euros la journée, qui durait souvent neuf ou dix heures; en Roumanie, je peux m'acheter un sac de produits d'alimentation avec le revenu d'une journée de travail alors qu'ici, je peux remplir un panier entier. Je ne suis pas à plaindre. » Sa vie est pourtant loin d'être riante: il partage le logement avec un ami dans une lointaine banlieue de Londres peu reluisante.



PHOTO PETER DEVLIN, AGENCE FRANCE-PRESSE

Alex Salmond (à gauche), premier ministre écossais partisan de l'indépendance, a serré la main à Alistair Darling, président de la campagne « Better Together », avant le débat d'hier.

## Écosse Un débat animé sur l'indépendance

Les dirigeants des deux camps du référendum sur l'indépendance de l'Écosse se sont livrés à un débat télévisé animé hier soir, alors que les indépendantistes sont toujours très en retard dans les sondages à six semaines de la consultation. Alex Salmond, premier ministre écossais partisan de l'indépendance, et Alistair Darling, président de la campagne « Better Together » qui défend le maintien de l'Écosse au sein du Royaume-Uni, se sont affrontés pendant deux heures. M. Salmond a tenté d'imposer son charisme et sa gouaille face à l'ancien

ministre britannique des Finances, présenté comme un moins bon orateur. Mais le leader du camp du Non s'est montré très offensif lors de ce face-à-face présenté par le modérateur Bernard Ponsoby comme « le plus important de l'histoire de la télévision écossaise ». Les données compilées par le *Financial Times*, qui fait la synthèse de tous les sondages, montraient à la fin du mois de juillet que 48 % des 4 millions d'électeurs voteraient pour rester sous pavillon de l'Union Jack, contre 36 % qui seraient pour l'indépendance.

— Agence France-Presse

**tuango**

**CERAMIC CAFÉ STUDIO**

**15\$ pour une journée complète pour 2 personnes à l'une des succursales Ceramic Café Studio participantes**

Économisez  
**50%**  
prix 15\$ valeur 30\$

**Achetez cette offre sur tuango.ca**

Résultats des tirages du : 2014-08-05

**Lotto-D** 6 6 5 4 5 1 6 3

**Sprinto** 02 04 07 27 45

**LOTTÉ POKER** 2 9 10 D A

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
06 OCTOBRE 97 SCORPION

**banco en boni** 02 05 14 18 20 22 28 32 33 34  
Lots bonis : du 2 au 10 août 2014 38 41 48 49 50 53 55 57 62 66

**Quotidienne** 3 196 4 9137

**Triplex** 09 22 23 25 30

**Extra** 2240046

**Lotto MAX**  
Jouez au golf... sur votre propre terrain.  
**Ce vendredi, 15 MILLIONS \$** (approximatif).

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



PRIX SPÉCIAL  
**3,49\$**

# 30 ans, ÇA SE FÊTE!



NOTRE NUMÉRO  
ANNIVERSAIRE  
EST **MAINTENANT**  
**DISPONIBLE!**

REVIVEZ QUELQUES MOMENTS  
DES 30 DERNIÈRES ANNÉES  
À **COUPDEPOUCE.COM** ET SUR  
NOS RÉSEAUX SOCIAUX.

 facebook.com/coupdepouce  
 coupdepouce\_mag  
 instagram.com/coupdepouce  
 pinterest.com/coupdepouce

**COUP DE POUCE** EST AUSSI  
DISPONIBLE SUR IPAD ET TABLETTE

## UKRAINE

# Les combats gagnent Donetsk

Civils en fuite, échanges de tirs, explosions : les affrontements entre forces ukrainiennes et séparatistes prorusses ont gagné la ville de Donetsk, hier. Le dos au mur, les rebelles séparatistes mobilisent maintenant femmes et adolescents pour grossir leurs rangs. À Moscou, pendant ce temps, le président Poutine menace de riposter aux sanctions occidentales.

AGENCE FRANCE-PRESSE

D'intenses combats entre forces ukrainiennes et séparatistes prorusses ont gagné Donetsk, entraînant la mort d'au moins deux civils dans ce principal fief des insurgés dans l'est de l'Ukraine, en quasi-état de siège.

Les combats faisaient rage hier après-midi dans le faubourg Petrovski, à l'extrémité ouest de la ville, où les habitants entendaient de « fortes explosions » et des « échanges de tirs », a indiqué la mairie. Celle-ci a fait état de « deux morts civils, selon les premières informations ».

Des explosions retentissaient régulièrement, en provenance de la zone de Mariïnka, localité voisine du quartier Petrovski, en périphérie sud-ouest de Donetsk, d'où s'élevaient des colonnes de fumée, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les combats s'intensifient depuis plusieurs jours autour de Donetsk, la plus grande ville du bassin houiller du Donbass – 1 million d'habitants avant les hostilités –, faisant craindre un assaut, au risque de combats particulièrement meurtriers.

À Kiev, un porte-parole militaire, Andriï Lyssenko,



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Les combats s'intensifient depuis plusieurs jours autour de Donetsk, la plus grande ville du bassin houiller du Donbass, faisant craindre un assaut, au risque de combats particulièrement meurtriers.

a confirmé que les forces ukrainiennes s'étaient « approchées » des quartiers périphériques de Donetsk.

« Cela ne veut pas dire qu'un assaut est en cours. Pour l'instant, il s'agit de préparer la libération de la ville », a-t-il indiqué. Selon lui, les forces ukrainiennes s'étaient retirées hier de la localité stratégique de Iassyenovata, à 20 km au nord de Donetsk, reprise aux insurgés dimanche, « pour ne pas exposer au danger la population civile ».

La stratégie affichée jusqu'à présent par Kiev est d'isoler les insurgés à Donetsk jusqu'à l'épuisement de leurs ressources. L'objectif est notamment de les couper de la frontière russe, par laquelle transitent, selon les autorités ukrainiennes et les Occidentaux, armes et combattants, ce qui explique les sanctions économiques

sans précédent décrétées contre la Russie.

**Un obus explose dans un « couloir humanitaire »**

L'état-major ukrainien a appelé lundi les civils à fuir les zones rebelles et a défini des « couloirs humanitaires » à cet effet dans Donetsk, où il demande aux insurgés de respecter un cessez-le-feu.

Mais comme l'a montré l'explosion d'un obus quasiment au bord de la route et les échos assourdissants des combats dans une localité voisine, le « couloir humanitaire » défini par Kiev et emprunté hier par des journalistes de l'AFP est en réalité plein de dangers.

« Nous n'arrêtons personne, tout le monde est libre de fuir », a affirmé hier un rebelle à un barrage situé dans l'une de ces artères, où l'AFP a vu des

dizaines de véhicules transportant notamment des personnes âgées. Une grande partie de la population civile a déjà quitté la ville, dont les rues sont désormais désertées et la plupart des magasins fermés.

Selon l'ONU, au moins 285 000 personnes ont fui l'est de l'Ukraine, en majorité (168 000) en direction de la Russie, et le mouvement ne fait que s'intensifier, atteignant 1200 personnes par jour depuis deux semaines.

Le sort des civils suscite une inquiétude croissante, notamment à Lougansk, agglomération privée d'eau et d'électricité. À Gorlivka, où la population a déjà payé un lourd tribut, la mairie a fait état d'un civil tué dans la nuit de lundi à hier.

L'ONG Human Rights Watch a reproché aux séparatistes de priver de soins les civils en occupant des

## POUTINE MENACE DE RIPOSTER AUX SANCTIONS

Le président russe Vladimir Poutine a ordonné hier au gouvernement de préparer des mesures de riposte aux sanctions européennes et américaines imposées la semaine dernière à la Russie, que l'Occident accuse d'être impliquée dans le conflit dans l'est de l'Ukraine. « J'ai donné un tel ordre aujourd'hui », a déclaré hier M. Poutine, cité par les agences de presse russes, au cours d'un déplacement à Voronej (500 km au sud de Moscou). « Bien évidemment, il faut le faire de manière extrêmement prudente pour soutenir les producteurs russes, mais sans faire de mal aux consommateurs », a-t-il précisé. Le recours à des « instruments politiques de pression sur l'économie est inacceptable, il contredit toutes les normes et toutes les règles », a souligné le président.

— Agence France-Presse

hôpitaux et en saisissant ambulances et médicaments.

Elle s'est également inquiétée de tirs d'artillerie, apparemment des forces ukrainiennes, qui ont frappé au moins cinq hôpitaux depuis juin en zone rebelle, réclamant des enquêtes.

**Soldats russes massés à la frontière**

À la frontière, la pression s'est accrue lundi avec le début de manœuvres militaires russes impliquant plus de 100 avions de combat, dénoncées par Kiev comme une « provocation ». M. Lyssenko a évalué à 45 000 le nombre des soldats russes massés à la frontière ukrainienne.

Washington, qui juge que ces exercices « ne servent qu'à faire monter les tensions », a en outre affirmé avoir de nouvelles preuves que la Russie « fournit aux séparatistes des armes et du matériel et qu'elle les entraîne ».

## Des femmes et des enfants dans les rangs séparatistes

Confrontés à l'offensive militaire de Kiev et au tarissement des volontaires venus de Russie, les séparatistes de Donetsk recrutent pêle-mêle étrangers, femmes et même mineurs.

EMMANUEL GRYSZPAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

DONETSK, Ukraine — « Nous acceptons tous ceux qui viennent nous voir avec le désir de défendre leur patrie », explique Sergueï Mozg, l'un des dirigeants de la « brigade Vostok », un groupe séparatiste prorusse.

La Presse a pu vérifier que plusieurs adolescents ont été entraînés par la brigade au maniement d'armes de guerre, en particulier au tir à la Kalachnikov. Un combattant volontaire de Vostok confirme la présence d'adolescents dans la brigade.

« Andreï a 15 ans. Il porte effectivement une Kalachnikov », indique l'homme, qui préfère taire son nom. « Andreï faisait partie d'un club d'éducation patriotique et militaire et il est venu chez nous avec son professeur. Son père aussi combat parmi nous. »

Malgré son jeune âge, le garçon a déjà l'expérience du feu. « La semaine dernière, Andreï est monté au front avec nous en tant que renfort sur une mission de combat, mais n'a pas eu à se battre. Il a tout de même essuyé un bombardement et découvert la peur », ajoute le combattant de Vostok.

Jusqu'ici connue sous le nom de « bataillon Vostok », cette organisation armée dirigée par l'ancien patron régional du commando d'élite ukrainien « Alfa » Alexandre Khodakovski, compte désormais 1200 combattants. Sergueï Mozg ne cache pas qu'une partie des volontaires viennent de Russie.

« Nous avons aussi parmi nous des Occidentaux. En ce moment, ce sont des Espagnols.

Mais nous avons aussi eu des Belges, des Canadiens, des Italiens, des Cubains et des Vénézuéliens durant la première rotation en juin, dit-il, refusant de donner des chiffres précis. La plupart son repartis. Ils étaient parmi nous durant la première rotation en juin. Où sont-ils maintenant ? Je ne saurais le dire. »

**La pression monte sur les séparatistes**

Donetsk attend un assaut imminent des forces loyales à Kiev. Dos au mur, les rebelles

**« Nous acceptons tous ceux qui viennent nous voir avec le désir de défendre leur patrie. »**

— Sergueï Mozg, de la brigade Vostok

prorusses ont promis de ne reculer devant aucun sacrifice pour conserver le contrôle de cette ville de 1 million d'habitants, désormais encerclée par l'armée ukrainienne. Le hic : les renforts de combattants venus

de Russie se sont taris depuis l'offensive ukrainienne de la semaine dernière et les pertes en combattants – dont le chiffre est tenu secret – doivent être compensées.

Les différentes formations armées défendant la « République populaire de Donetsk » (RPD) sont donc de moins en moins regardantes sur les méthodes de recrutement. Femmes, étrangers, même des adolescents, tout est bon à prendre, car les habitants de Donetsk sont loin de se précipiter pour défendre la RPD.

qui ne se sont pas déjà engagés chez les séparatistes rasent les murs et craignent d'être enrôlés de force. Beaucoup de rebelles ne cachent plus leur hostilité envers des civils qu'ils prétendent protéger au prix de leur vie contre la « junte fasciste de Kiev ».

Kiev aussi se dépêche de renforcer son armée. La menace d'une intervention russe et le désir d'étouffer l'insurrection avant l'hiver poussent le gouvernement à mobiliser massivement. Selon Andriï Paroubii, qui dirige le Conseil national pour la sécurité et la défense, la Russie a massé 40 000 soldats et 150 chars à la frontière avec l'Ukraine.

Kiev dénonce des bombardements de l'artillerie russe sur les positions ukrainiennes chargées de contrôler la frontière, ainsi que des incursions illégales de l'aviation militaire russe dans son espace aérien. Les séparatistes totaliseraient 15 000 hommes, contre 40 000 pour les forces loyales à Kiev, selon le ministre de la Défense ukrainien Valeri Gueleteï.

## Trêve fragile dans la bande de Gaza

# La diplomatie prend le pas sur les armes

AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM — Les armes restaient muettes hier à Gaza, à l'aube du deuxième jour d'un cessez-le-feu qu'Israéliens et Palestiniens devaient essayer de consolider lors de discussions au Caire.

La trêve, obtenue avec les médiations égyptienne et américaine, est entrée en vigueur hier matin, a priori pour 72 heures. Des discussions doivent à présent s'ouvrir pour une paix plus durable entre des belligérants

aux exigences diamétralement opposées.

En soirée, le territoire dévasté semblait n'avoir encore jamais connu autant de calme depuis le début, le 8 juillet, de cette guerre qui a fait, selon le ministère palestinien de la Santé, 1875 morts, dont 430 enfants et adolescents et 243 femmes.

Côté israélien, 64 soldats et 3 civils ont péri.

Toutes les trêves précédentes ont volé en éclats, mais l'annonce par l'armée israélienne de la sortie de « toutes »

ses forces de l'enclave palestinienne devrait favoriser le respect de celle-ci, même si l'armée a pris soin de préciser qu'elle riposterait « à toute attaque ».

À la faveur de l'accalmie, les secours ont pu accéder à des zones bloquées par les combats, où ils commençaient à découvrir de nouveaux corps, alourdissant un bilan humain déjà exorbitant.

En voitures ou en charrettes tirées par des ânes, des milliers de Palestiniens sont retournés chez eux pour

voir si leur maison était toujours debout. Après celui des bombes, ils ont accusé le choc de la dévastation.

Dans le secteur de Beit Hanoun (nord), Rafat al-Masri, père de cinq enfants, n'a retrouvé que des ruines. « J'ai travaillé 40 ans pour cette maison. Elle est complètement détruite. Il ne reste rien. »

**De 4 à 6 milliards de dégâts**

La guerre a causé de 4 à 6 milliards de dégâts directs, mais l'addition pourrait être bien plus lourde, selon le

vice-ministre palestinien de l'Économie, Tayssir Amro.

Après les frappes aériennes déclenchées le 8 juillet, les forces terrestres israéliennes sont entrées le 17 juillet dans le territoire surpeuplé pour faire cesser les tirs de roquettes du mouvement islamiste Hamas, au pouvoir à Gaza, sur Israël et démanteler le réseau de souterrains permettant aux Palestiniens de mener des incursions en Israël.

L'armée a achevé dans la nuit sa mission de destruction de tunnels, a dit son porte-parole. Elle a tué environ « 900 terroristes » en un mois, a-t-il assuré.

Mais selon les secours locaux et les organisations humanitaires, ce sont très majoritairement des civils qui ont péri sous les bombes et les obus israéliens.

## DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAL

## L'anti-Grand Prix



LAURA-JULIE PERREULT

lperreault@lapresse.ca

Le festival Osheaga qui s'est déroulé à guichets fermés le week-end dernier a fait beaucoup d'heureux. Et pas seulement parmi les mélomanes qui ont payé jusqu'à 225 \$ pour assister aux trois jours de concerts.

Si à Saint-Lambert plusieurs citoyens ont dénoncé les décibels qui ont vogué jusqu'à eux, à Montréal, dans les entreprises liées au tourisme, c'était plutôt la jubilation.

**Les subventions accordées au Grand Prix sont 52 fois plus élevées que celles versées à Osheaga, et ce, pour un peu plus du double des retombées économiques.**

Les hôtels, qui ont vu leurs tarifs augmenter de 37 %, affichaient complet avec un taux d'achalandage atteignant 98 %. Les Montréalais qui louent leurs appartements sur Airbnb ont fait des affaires en or. Les restaurateurs et les chauffeurs de taxi ont tous remarqué la présence des festivaliers grâce aux bracelets qu'ils portaient au bras.

En tout, quelque 135 000 personnes ont assisté au festival organisé pour la neuvième année par evenko. De ce nombre, 67 % étaient en visite de l'extérieur du Québec, dont une majorité du Canada anglais.

Qu'a coûté Osheaga au gouvernement? Tout juste 400 000 \$ en subventions provinciales. Une véritable aubaine considérant les retombées économiques

estimées à quelque 30 millions par les organisateurs.

La comparaison avec le Grand Prix du Canada est particulièrement frappante. Selon une étude d'impact réalisée en 2013 par le Bureau d'études stratégiques et techniques en économie et dont nous avons obtenu copie hier, la course de Formule 1 attire environ 63 090 visiteurs de l'extérieur de Montréal et a un impact économique de 71,5 millions chaque année.

Ces résultats sont tout relatifs. Puisque les organisateurs du Grand Prix ne rendent pas leurs chiffres d'assistance et le profil de leurs visiteurs publics, les estimations sont approximatives et sont basées sur des hypothèses de l'auteur de l'étude, l'économiste Jean-Marc Bergevin.

Combien coûte le Grand Prix du Canada aux contribuables? La nouvelle entente conclue en juin, signée pour une période de 10 ans, s'élève à 219 millions, soit une moyenne de plus de 20 millions par année. La somme est partagée entre le fédéral, le provincial, le municipal et Tourisme Montréal.

Si on fait la comparaison avec Osheaga, les subventions accordées au Grand Prix sont 52 fois plus élevées que celles versées au festival de musique, et ce, pour un peu plus du double des retombées économiques.

Certes, l'impact du Grand Prix n'est pas qu'économique. Montréal gagne à être vu par des dizaines de millions de téléspectateurs à travers le monde pendant la durée de la compétition. Il est cependant effarant de constater qu'aucun ordre de gouvernement n'a commandé et rendu publique une étude rigoureuse, qui aurait coûté environ 30 000 \$, pour évaluer l'impact réel du Grand Prix avant de signer un chèque pour 10 ans, et ce, dans un contexte d'austérité budgétaire.

À sa manière, Osheaga démontre qu'il est possible d'attirer beaucoup de touristes à Montréal et de fouetter l'économie de la métropole sans pour autant verser une fortune en subventions.

## DEBATS@LAPRESSE.CA

## Un peu de retenue

Un de mes amis est un policier qui a pris sa retraite il y a deux ans après 30 ans de loyaux services; il était alors âgé d'environ 54 ans. Par choix, sa femme est demeurée à la maison pendant la majeure partie de sa carrière de policier. Il a pu payer les études supérieures de ses deux fils en grande partie. Sa maison est entièrement payée. Il possède une motocyclette qu'il peut se permettre de changer au bout de quelques années. Il s'offre deux voyages par année: un en Europe et un autre sous forme de croisière. Sa femme et lui s'offrent de belles sorties. Je sais qu'il a fait beaucoup d'heures supplémentaires pour s'offrir tout cela, mais quand même! Je suis ingénieur à l'emploi d'une multinationale américaine, j'ai 56 ans et, bien qu'ayant toujours largement contribué à mon REER année après année, je n'ai pas les moyens d'arrêter de travailler maintenant. Dieu soit béni que j'aime mon emploi! Alors, je prierais ces aimables policiers de faire preuve d'un peu plus de retenue dans leur langage et leurs moyens de pression.

Léon Bérard, Granby

## Retraite équitable

Je suis entièrement d'accord avec les objectifs du projet de loi 3. Le problème est que nous aurions dû faire cela dès le début, il y a 30 ou 40 ans. Les employés se sentent floués. C'est difficile de toucher à des acquis obtenus il y a longtemps. D'autre part, une bonne partie de la population n'a pratiquement aucun fonds de retraite. Je suis convaincu qu'il faut doubler (voire plus) les cotisations à la RRQ afin de faire profiter le plus grand nombre d'une retraite décente. À 65

ans, le revenu combiné moyen de la RRQ et de la pension fédérale est d'environ 15 000 \$. Il faut viser au moins 25 000 \$. Si on réalise cela en tant que société, on règle aussi en grande partie le financement des fonds de pension des employés de l'État. Si, au cours des 10 ou 15 prochaines années, nous transportons un minimum annuel de 10 000 \$ de financement des fonds de pension des employés de l'État vers la RRQ, nous aurons assuré leur financement et atteint une certaine équité entre les contribuables.

Réjean Rathé, Montréal

## Je n'ai pas voté pour ça

Le premier ministre Harper soigne de toute évidence sa clientèle juive en affirmant son appui inconditionnel à la politique guerrière d'Israël, mais il me semblerait aussi pertinent de se questionner sur l'aspect religieux sous-tendant sa vision d'évangéliste porté à la défense d'un Israël biblique en attente du retour du Christ et de l'avènement d'élus. N'étant ni conservateur ni évangéliste, je me trouve particulièrement contrarié d'être considéré comme partie prenante de positions auxquelles je n'adhère pas. J'apprécierais que M. Harper ait la décence de s'exprimer en son nom personnel – ou en celui de son groupe religieux d'appartenance – plutôt qu'en celui de la population d'un pays qu'il prétend représenter à la face du monde. Je trouve de même insidieux que des croyances de nature aussi personnelle s'imbriquent dans la nomenclature des positions annoncées en matière de politique étrangère du Canada.

Pierre Deschênes

## OSHEAGA VU ENTENDU DE ST-LAMBERT



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

## OPINION

## Rien volé?



MARC SIMARD  
 Enseignant  
 en histoire au  
 cégep Garneau.

Dans les années 1780, la France dirigée par Louis XVI se trouve dans de graves difficultés financières: chaque année, le déficit du trésor public se creuse.

Les ministres des Finances appelés au chevet de la malade se révèlent incapables de trouver une solution: le Tiers état (tous ceux qui ne sont ni nobles ni prêtres), qui compose 96 % de la population, et particulièrement sa composante bourgeoise, est étranglé par les impôts et taxes divers, tandis que la noblesse et le clergé en sont exemptés.

Les réformateurs qui veulent modifier cet état des choses se heurtent de la part des privilégiés à une fin de non-recevoir: la noblesse, parce qu'elle a obtenu ce «droit» en donnant son sang pour la patrie; le clergé, parce que cette exemption serait essentielle pour effectuer ses nombreuses tâches matérielles et spirituelles.

En 1787, à la suite d'un projet de réforme globale de la perception des impôts du ministre Calonne, on assiste même à une véritable révolte nobiliaire (et clérical) qui réussit à le faire avorter. «Nous n'avons rien volé», clament en chœur les membres des deux ordres privilégiés. On connaît la suite: Louis XVI se voit contraint de convoquer les États généraux, qui se proclament

assemblée constituante, le petit peuple de Paris et des campagnes entre dans la danse, le roi est renversé, les biens du clergé sont nationalisés et la noblesse est forcée à l'émigration ou décimée par les révoltes populaires et la guillotine. En 1800, Napoléon établit le principe de l'égalité de tous devant les impôts.

## Nouveaux privilégiés

Comme ces privilégiés de l'Ancien Régime, les employés municipaux jouissent d'avantages qu'ils n'ont pas volés. Seulement, la légalité de leurs

**Les employés municipaux jouissent d'un apanage inéquitable qui ne peut plus être maintenu.**

régimes de retraite n'empêche pas qu'ils soient à la fois le produit d'un âge révolu, celui où des administrations municipales désireuses d'éviter le grabuge pelletaient les problèmes vers les générations futures, et d'un mode de négociations collectives où l'utilisation abusive de leur «rapport de force» et la prise en otage de services publics leur a permis d'extorquer aux contribuables privés de toute voix au chapitre des avantages léonins et inéquitable.

Ce contexte éminemment favorable aux employés municipaux a abouti à des aberrations comme le régime de retraite

des pompiers de Montréal, que Stéphanie Grammond décortiquait dans *La Presse* du 21 juin: droit à la retraite après 25 ans de service sans pénalité actuarielle, prestations de retraite garanties et pleinement indexées au coût de la vie, cotisation limitée à 6 % du salaire pour une rente valant 970 000 \$ pour un heureux retraité de 50 ans avec 30 ans de service.

Notons que cette luxueuse voiture de course ne se compare en rien à la modeste berline des employés de l'État qui cotisent au RREGOP: cotisation à part égale avec l'employeur; pénalité actuarielle salée pour ceux qui quittent avant l'âge de 60 ans; non-indexation des premiers 2,9 % de l'inflation. Et encore moins à la sous-compacte des employés des PME ou des travailleurs autonomes, qui se réduit souvent à quelques milliers de dollars en REER et aux prestations de la RRQ.

Les employés municipaux n'ont donc rien «volé», mais ils jouissent d'un apanage inéquitable qui ne peut plus être maintenu à l'heure où les déficits des finances publiques municipales atteignent des sommets insoutenables dans les grandes villes de la province, où vivent la majorité des citoyens. Ceux-ci ne demandent pas aux employés municipaux de devenir moines franciscains, mais de renoncer à certains avantages excessifs et choquants, de négocier avec leurs employeurs de bonne foi et, surtout, de cesser de se comporter comme des hooligans et des vandales.



PHOTO ÉRICK LABBÉ, LE SOLEIL

« Ce contexte éminemment favorable aux employés municipaux a abouti à des aberrations », juge Marc Simard.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?

Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070  
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453  
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363  
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816  
 decès@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320  
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.  
 ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## À BIEN Y PENSER

La comparaison des salaires entre joueurs de hockey et médecins ne tient pas. Si je me procure un billet pour aller applaudir P.K. Subban ou tout autre joueur, je pourrai m'en prévaloir, alors qu'en payant complètement ma participation à la RAMQ, je n'ai toujours pas de médecin à qui me référer en cas de besoin.

— Françoise Lacroix, Mont-Saint-Hilaire

## DÉBATS



PHOTO HATEM MOUSSA, ASSOCIATED PRESS

Depuis plusieurs semaines, Israël bombarde la bande de Gaza, afin de neutraliser le Hamas.

## Cinq faits sur Gaza Bombarder des civils



**RICHARD MARCEAU**  
Député du Bloc québécois de 1997 à 2006, l'auteur est maintenant avocat au Centre consultatif des relations juives et israéliennes.

Chacun a droit à sa propre opinion. Mais chacun n'a pas droit à ses propres faits. Cette maxime prévaut particulièrement lors d'enjeux aux répercussions émotives fortes, comme c'est le cas avec le conflit actuel entre Israël et le Hamas.

### 1 – Le Hamas ne veut pas de paix négociée avec Israël

Nous entendons souvent ici qu'il ne peut y avoir qu'une solution négociée pour sortir de l'issue actuelle. Or, selon sa propre charte, le Hamas est un groupe jihadiste dédié à la création d'un émirat théocratique sur les ruines d'Israël et implacablement opposé à toute solution négociée au conflit israélo-arabe. Comment négocier la paix avec une organisation terroriste qui n'en veut pas et nie votre droit d'exister?

### 2 – Le Hamas s'insère dans les populations civiles

Adeptes de la guérilla urbaine le Hamas se sert d'institutions civiles et onusiennes dans sa lutte contre Israël. Les tunnels creusés à partir de résidences et de mosquées sont maintenant bien documentés. La présence du centre de commandement du Hamas sous l'Hôpital al-Shifra aussi. Porteparole et leaders du Hamas se félicitent publiquement du recours aux boucliers humains, pratique confirmée par le haut responsable de l'ONU, John Ging, le 30 juillet dernier à la CBC, qui a reconnu que le Hamas lance ses attaques à proximité de structures civiles onusiennes. En droit international, l'utilisation de structures civiles à des fins militaires en fait des cibles militaires légitimes.

### 3 – Ce conflit n'est pas à propos des implantations juives

Le conflit actuel entre le Hamas et Israël n'a rien à voir avec les implantations, celles-ci ayant toutes été démantelées en 2005 lors du retrait d'Israël de Gaza.

### 4 – Le concept de proportionnalité a une signification légale très précise

Le concept de proportionnalité en droit international ne se mesure pas à l'aune du décompte des morts ou de

l'équilibre des forces de frappe. Luis Moreno-Ocampo, alors procureur en chef de la Cour pénale internationale, a défini la proportionnalité en ces termes:

«Selon le droit humanitaire international et le Statut de Rome, les morts civils durant un conflit armé, tous graves et regrettables soient-ils, ne constituent pas un crime de guerre... même s'il est connu que des morts ou des blessés en seront la conséquence. Il y a crime si c'est une attaque délibérée contre des civils [principe de distinction] ou si une attaque est commise contre un objectif militaire tout en sachant que les blessures civiles qui en seront la conséquence seront clairement excessives par rapport au gain militaire recherché [principe de proportionnalité].»

### En droit international, l'utilisation de structures civiles à des fins militaires en fait des cibles militaires légitimes.

En termes très terre-à-terre, le commandant israélien qui voit des missiles tirés sur Israël à partir d'un quartier résidentiel doit faire le choix suivant: dois-je tenter de détruire la rampe de lancement au risque de causer des blessures civiles palestiniennes ou dois-je laisser mes propres civils risquer de se faire blesser ou tuer?

### 5 – Le conflit Israël-Hamas s'inscrit dans un contexte plus large

Le Hamas est le chaînon palestinien d'un vaste mouvement islamiste qui compte l'État islamique (qui contrôle une grande partie de l'Irak et de la Syrie et a expulsé les chrétiens de son territoire), Al-Shabab (actif de la Somalie au Kenya) et Boko Haram (responsable de nombreuses exactions, dont l'enlèvement de plus de 200 jeunes filles il y a quelques mois au Nigeria). Bien qu'ayant chacun leurs particularités locales, tous ces groupes sont inspirés par une vision islamiste et révolutionnaire commune visant l'imposition de régimes théocratiques à travers de vastes territoires.

Le conflit à Gaza avive des réactions très émotives. Il n'en demeure pas moins que toute opinion doit être basée sur des faits vérifiés et vérifiables.



**IAN BURUMA**  
Professeur de démocratie, des droits de l'Homme et de journalisme au Bard College, auteur de l'ouvrage intitulé *Year Zero: A History of 1945*.

Lors de la dernière intervention militaire d'Israël à Gaza, en 2009, le ministre israélien des Affaires étrangères de l'époque avait comparé le conflit à la guerre autrefois menée par l'Amérique contre le Japon. Nul besoin de procéder à une coûteuse invasion sur le terrain; il suffirait en effet de bombarder l'ennemi depuis les airs, afin de l'amener à se rendre.

Quelque peu outrancière, cette comparaison passée n'est pas totalement erronée. La démarche consistant à infliger autant de dégâts que possible depuis les airs a toujours été, et demeure, la stratégie privilégiée par Israël devant une bande de Gaza aux mains du Hamas. Bien qu'il soit possible de concevoir qu'Israël ait une raison légitime de détruire les tunnels qu'utilisent les commandos palestiniens pour pénétrer en Israël, ceci ne saurait justifier les démarches de bombardement menées contre des écoles, centrales électriques, hôpitaux, mosquées et autres zones civiles densément peuplées.

L'explication officielle consiste à faire valoir la dissimulation de missiles palestiniens au sein de ces zones civiles. Mais les dirigeants israéliens semblent également considérer qu'en anéantissant Gaza et sa population au moyen de missiles, il sera possible de détruire le moral des Palestiniens.

Cette démarche a autrefois été qualifiée de «bombardement stratégique», parfois encore de «bombardement de la terreur», à savoir une méthode de guerre destinée à saper la volonté d'une population en détruisant ses «centres vitaux».

Les exemples de bombardements stratégiques abondent, notamment lors de la guerre sino-japonaise dans les années 30, pendant la Seconde Guerre mondiale et même lors de la guerre du Vietnam, où l'un des généraux américains avait menacé de bombarder l'ennemi jusqu'à le faire revenir à «l'âge de pierre».

Seulement voilà, la démarche de bombardement stratégique semble ne jamais avoir véritablement fonctionné. Loin de saper le moral des citoyens de Londres, Berlin, Tokyo ou Hanoï, cette tactique a généralement contribué à la renforcer. Confrontés à une menace mortelle et commune, les civils ont tendance à se

rassembler autour des seuls dirigeants capables de les protéger, même lorsque ces dirigeants se révèlent largement déconsidérés. Que les Palestiniens soient gouvernés ou non par le Hamas, ils ne cesseront jamais de combattre Israël, notamment à Gaza, où leur destruction généralisée les conduit à ne plus rien avoir à perdre.

Pourquoi les gouvernements persistent-ils à recourir à cette stratégie à la fois cruelle et inefficace? La soif de sang pure et simple peut sans doute l'expliquer en partie. Mais le bombardement stratégique aurait aussi quelque chose à voir avec le moral de la nation assaillante.

Winston Churchill ne choisit-il pas en effet de déchaîner le feu de ses bombardiers sur les civils allemands alors même que la victoire des Alliés était depuis longtemps assurée? Il s'agissait pour lui de renforcer le moral britannique, au travers d'une démonstration de force, contre un ennemi qui pendant plusieurs années avait bombardé le Royaume-Uni.

Une autre explication peut être avancée, qui puise sa source dans les années 20, lorsque les Britanniques ont pour la première fois recouru à cette tactique en

### Les Palestiniens ne cesseront jamais de combattre Israël, notamment à Gaza, où leur destruction généralisée les conduit à ne plus rien avoir à perdre.

Mésopotamie, alors qu'ils s'efforçaient d'anéantir la motivation des rebelles iraqiens et kurdes. Pour reprendre la formule de Churchill, les démarches de bombardement permettaient de faire la police dans tout l'empire, et cela, pour un moindre «coût de revient.» Ainsi était-il possible de stopper les rébellions en tuant suffisamment de personnes depuis le ciel.

Les victoires à la Pyrrhus n'en demeurent pas moins une constante de l'histoire, chaque meurtre de civil faisant naître de nouveaux rebelles, qui se manifesteront à nouveau quelques années plus tard. Si le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou n'a pas compris cela, c'est qu'il est idiot. S'il en est conscient, c'est alors qu'il fait preuve d'un cynisme dénué de tout espoir de paix durable. Difficile de définir la plus souhaitable des deux hypothèses.

© Project Syndicate, 2014

## L'exemple des policiers

En réaction au texte de Jacques Duquette, «Le méfait du policier», publié hier.

### Les vrais criminels

Il est désolant de voir à quel point M. Duquette participe de façon honteuse à la désinformation par rapport au débat sur les régimes de retraite. Pour un avocat à la retraite, par surcroît! De dire que les policiers commettent des méfaits en apposant des autocollants sur les voitures de patrouille est totalement faux. Évidemment, en citant l'article du Code criminel rattaché au méfait qui semble appuyer ses dires. Mais que dit exactement cet article?

«430. (1) Commet un méfait quiconque volontairement, selon le cas:

- a) détruit ou détériore un bien;
- b) rend un bien dangereux, inutile, inopérant ou inefficace;
- c) empêche, interrompt ou gêne l'emploi, la jouissance ou l'exploitation légitime d'un bien;

d) empêche, interrompt ou gêne une personne dans l'emploi, la jouissance ou l'exploitation légitime d'un bien.»

Les autocollants ne laissent aucun résidu (ils se décolent par eux-mêmes avec le temps et les intempéries!) et n'endommagent donc pas lesdits véhicules.

De plus, de dire que les policiers pourraient être coupables de méfaits publics... Là, on frise drôlement le ridicule! Si le policier donne une contravention moins salée à un contrevenant, l'infraction a bel et bien été commise par le contrevenant, mais l'agent a choisi de choisir d'émettre un constat pour l'infraction moins dispendieuse. Par exemple: l'automobiliste qui n'a pas effectué son arrêt obligatoire (162\$ + 3 points d'inaptitude) n'a pas son document d'assurance avec lui. Résultat: le policier sensibilise l'automobiliste pour l'arrêt obligatoire et remet une contravention de 57\$ (aucun point) pour ne pas avoir le document d'assurance en sa possession. Il est faux de dire que les policiers remettent des constats pour de «fausses» infractions et il serait

inacceptable d'obliger un policier de donner certains types de contravention (souvent plus salés); il est le seul à pouvoir exercer sa discrétion.

Cessez de faire passer les policiers pour des voyous ou des voleurs. Les vrais criminels sont les politiciens qui s'accrochent le droit de venir nous voler notre régime de retraite!

Jonathan Guillemette, policier, SPVM

### Le respect, ça se mérite

Je suis en parfait accord avec M. Duquette. Ayant moi aussi deux policiers dans ma famille, je me fais un devoir de les défendre lorsque les gens leur manquent de respect. Disons que, par les temps qui courent, je suis un peu gêné et je manque d'arguments. Le respect, ça se mérite et pour être respecté, il faut d'abord être respectueux.

Nicole Talbot

### Dégradant

Pour avoir été policier pendant 24 ans, je trouve le geste des policiers dégradant

et j'ai de la difficulté à comprendre en quoi toutes ces actions peuvent aider une négociation. Ils agissent comme des poules sans tête. Espérons que le tout ne se dégradera pas davantage.

Robert Lacroix

### Des clowns et des contraventions

Ils prêchent et agissent avec un comportement qu'ils ont l'obligation de réprimander. Comment vais-je répondre à un policier qui m'arrête avec une voiture décorée d'autocollants, lui ou elle habillé avec un costume de clown, et ce, pour me donner une contravention pour excès de vitesse?

Denis Chabot

### Des rebelles armés

Les policiers ont le devoir de montrer l'exemple, sinon ils deviennent – ou plutôt se transforment – en rebelles avec des armes à leur disposition.

Jean Normandin

# Pratiquement autant d'emplois que de piscines en banlieue.

Plus de 2 500 nouveaux emplois sont affichés sur notre site chaque mois.

Bon, 2 500 emplois chaque mois, ce n'est peut-être pas autant que le nombre de piscines en banlieue, mais c'est beaucoup. Et pour faciliter vos recherches, nous mettons à votre disposition de nombreux outils comme nos alertes-emploi, qui vous permettent de fixer des critères bien précis. En d'autres mots, ça vous laisse beaucoup plus de temps pour profiter de votre havre de paix.

[workopolis.com](http://workopolis.com)

 [#workopolis](https://twitter.com/workopolis)

  
**WORKOPOLIS**



LA  
PRESSE

## ARTS



38<sup>e</sup> FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

# PLUS MINCE MAIS TOUJOURS VIVANT

PHOTOS FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Malgré le désaveu des institutions publiques et la défection de commanditaires importants, le 38<sup>e</sup> Festival des films du monde (FFM) se déroulera comme prévu. Mais la programmation est un peu moins foisonnante qu'à l'accoutumée.



MARC-ANDRÉ LUSSIER

Les sceptiques seront confondus. À 15 jours de la soirée d'ouverture, le tandem Losique-Cauchard persiste et signe. Le 38<sup>e</sup> Festival des films du monde de Montréal aura bel et bien lieu, en dépit du retrait des institutions publiques et de quelques commanditaires importants. La programmation annoncée hier en conférence de presse se révèle toutefois moins gargantuesque qu'à l'accoutumée.

Les comités de sélection ont retenu cette année 350 films, parmi lesquels 160 longs métrages, soit une soixantaine de moins que l'an dernier. De ce nombre, 57 sont des premiers longs métrages. « Notre sélection est résolument tournée vers l'avenir du cinéma », a précisé Danièle Cauchard lors de la présentation.

#### Quelques noms

Peu de noms connus dans la compétition mondiale, la section phare du FFM. N'ayant plus accès aux primeurs attendues, déjà promises aux autres festivals du début d'automne (Venise, Toronto, Telluride, New York), le FFM doit désormais composer sa sélection en misant sur la découverte.

■ ■ ■

Des cinéastes plus familiers concourent néanmoins pour le Grand Prix des Amériques, récompense suprême du festival.

Les cinéphiles repéreront ainsi quelques titres, parmi lesquels *Un ragazzo d'oro*, le nouveau film du vétéran italien Pupi Avati (*Le cœur est ailleurs*), dont les têtes d'affiche sont Riccardo Scamarcio et Sharon Stone. Parmi les 19 longs métrages en lice dans cette catégorie, relevons aussi *Un homme d'État*, film politique français réalisé par Pierre Courrège (*Le labyrinthe*); *Maintenant ou jamais*, un film réalisé par le célèbre scénariste Serge Frydman, ainsi que *The Limits of Patience*, nouvel opus du cinéaste allemand Christian Wagner, présent au FFM en 2006 avec *Warchild*.

*Scammerhead*, réalisé par l'acteur cinéaste de Vancouver Dan Zukovic, constitue la seule entrée canadienne dans la compétition mondiale. Aucun film canadien ni québécois ne figure par ailleurs dans la compétition des premières œuvres. Interrogée à ce sujet, la directrice générale évoque une conjoncture défavorable.

« Bien sûr, nous avons vu des films québécois, dit-elle. Mais parmi ceux que nous avons visionnés, aucun ne répondait à nos critères de sélection. Je vous ferai remarquer que *Mommy*, présenté à Cannes, est le dernier film québécois à avoir eu droit à une sélection en compétition dans un festival. Aucun autre n'a été retenu depuis, à Karlovy Vary, Locarno, Venise ou ailleurs. »

En entrevue, Danièle Cauchard confiera plus tard que malgré les circonstances, la programmation n'a pas été plus difficile à établir qu'au cours des années précédentes. « À

l'étranger, notre crédibilité est toujours aussi solide et le climat de confiance n'est pas du tout entaché », fait-elle remarquer.

« Ailleurs, on ne comprend pas les critiques dont nous faisons l'objet. Les délégations étrangères seront au rendez-vous comme d'habitude et fières de venir présenter des films chez nous. », poursuit-elle.

■ ■ ■

Le retrait d'Air Canada de la liste des commanditaires n'aurait pas vraiment d'impact, selon elle, dans la mesure où

mais elle compte accompagner la personne qui prendra le relais. Un appel de candidatures sera lancé après la tenue du 38<sup>e</sup> FFM. Dans l'esprit de la directrice générale, la disparition du FFM est pratiquement impensable. « Cela voudrait dire qu'on se fout vraiment de la culture », tranche-t-elle.

Rappelons que le plus récent film de Claude Lelouch, *Salaud on t'aime*, ouvrira le festival le 21 août au cinéma Impérial. *Aimer, boire et chanter*, le tout dernier long métrage d'Alain Resnais, clôturera l'événement

« Bien sûr, nous avons vu des films québécois. Mais parmi ceux que nous avons visionnés, aucun ne répondait à nos critères de sélection. » — Danièle Cauchard

des organismes nationaux assument pour la plupart les coûts de transport. Les quelques billets d'avion que le FFM aura à fournir sont réservés aux membres du jury et à quelques personnalités. L'acteur et cinéaste Sergio Castellitto présidera le jury cette année.

#### Cauchard passera le relais

M<sup>me</sup> Cauchard en sera à son tout dernier festival,

le 1<sup>er</sup> septembre. Vu les rénovations en cours au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, le FFM se déroulera cette année au cinéma Impérial et au Quartier latin uniquement.

L'horaire, le catalogue et les billets échangeables pour des séances précises seront disponibles le 16 août. Info : [www.ffm-montreal.org](http://www.ffm-montreal.org)



Le tandem Losique-Cauchard lors du lancement de la programmation du FFM.

## LES PROJECTIONS À LA BELLE ÉTOILE MENACÉES

Forcément, le 38<sup>e</sup> FFM ressentira les effets du retrait des institutions publiques et de certains commanditaires. Pour l'instant, les projections publiques à la belle étoile, auparavant commanditées par Loto-Québec, ne peuvent être reconduites. « C'est la plus grande perte sèche, précise Danièle Cauchard. Nous évaluons le tout et nous tentons de trouver un moyen – un autre commanditaire, peut-être – de continuer à proposer des films en plein air. Mais nous n'en sommes pas là pour le moment. » Autre impact direct : il n'y aura pas de sous-titrage électronique des films présentés en compétition mondiale. Les festivaliers devront donc être vigilants quant au choix de leur séance, car on compte alterner la langue des sous-titres.

— Marc-André Lussier

## LA RELANCE EN SUSPENS

Le projet que caresse le conseil d'administration du FFM d'hypothéquer le cinéma Impérial pour renflouer les coffres de l'événement ne s'est toujours pas concrétisé. En dépit de nombreuses démarches faites au cours des dernières semaines, notamment auprès d'institutions de financement, aucune entente n'a encore été conclue, a confirmé lundi après-midi Michel Nadeau, membre du conseil d'administration. Le 30 juin dernier, Selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal, l'immeuble et son terrain vaudraient plus de 7,9 millions.

— André Duchesne

CONCOURS  
60 JOURS  
60 PHOTOS D'ÉTÉ  
60 TABLETTES  
À GAGNER



- +
  - +
  - +
  - +
- ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS D'ÉTÉ.
- 5 PHOTOS PAR JOUR SONT PUBLIÉES DANS LA SECTION PAUSE DE LA PRESSE+ JUSQU'AU 30 AOÛT.
- UNE TABLETTE À GAGNER PAR JOUR
- TOUS LES DÉTAILS SUR [LAPRESSEPLUS.CA](http://LAPRESSEPLUS.CA)

HOTELS Fairmont

LA  
PRESSE +

## ARTS CINÉMA

## Le FFM, envers et contre tout



NATHALIE  
PETROWSKI  
CHRONIQUE

Un ogre, la langue sortie, s'apprête à bouffer un morceau de pellicule empalé sur une fourchette, le tout dans une débauche de couleurs vives et joyeuses. C'est l'affiche du FFM cette année, un festival qui fête ses 38 ans dans la tourmente, la controverse et le manque criant de liquidités. Un festival de la dernière chance, mais qui, dans une sorte de pied de nez au destin, nous offre une des plus belles affiches de sa longue histoire.

L'œuvre du bédéiste et illustrateur bolivien Marco Antonio Rocabado (Marco Toxicó) est, en effet, une belle réussite graphique qui souligne avec humour et ironie l'appétit insatiable des cinéphiles. Dans les circonstances, disons que cet appétit insatiable est plus que le bienvenu. Si jamais le FFM doit être sauvé du déluge (et de la faillite), ce sera à coup sûr grâce à l'appétit vorace des cinéphiles montréalais.

Je suis partie en vacances avec l'espoir que les choses s'arrangeraient. Je reviens... et rien n'est arrangé. Tout au contraire.

Aucune aide financière en vue de la part de Téléfilm, de Tourisme Montréal, de la Ville de Montréal et encore moins de la SODEC, depuis la publication d'une déclaration de guerre de Danièle Cauchard, la directrice du FFM, à Monique Simard. Non seulement cette lettre pompeusement intitulée *J'accuse* était inutilement stridente et offensante, mais elle

est tombée au pire moment de l'agenda politique: la veille des 100 jours de Philippe Couillard, à qui les médias n'avaient qu'un gros reproche à faire: le manque de respect de ses ministres qui n'ont pas su tenir leur langue, ni montrer un minimum de respect envers leurs adversaires.

Autant dire que le reproche allait comme un gant à Danièle Cauchard dont les diatribes se sont amèrement retournées contre elle.

Non seulement la directrice du FFM ne s'est pas fait d'amis et n'a pas réussi à renverser la vapeur gouvernementale, mais elle a déclenché un mouvement de sympathie à l'égard de Monique Simard. C'est ainsi que des alliés naturels du FFM comme Roger Frappier, le producteur du film d'ouverture du festival l'an passé, se sont vus obligés de changer de camp pour défendre l'intégrité de la pseudo-accusée. Leur indignation aurait sans doute été plus tempérée si Monique Simard n'avait pas été à la tête de la SODEC. L'organisme est en effet un des principaux bailleurs de fonds du cinéma québécois. Pas besoin d'être très futé pour comprendre que dans certaines circonstances, on ne mord pas la main qui nous nourrit: on la défend bec et ongles.

#### Un appui venu de Cannes

Quant aux appuis au FFM, ils sont venus au compte-gouttes, le dernier en date étant signé par Pierre-Henri Deleau,



AFFICHE FOURNIE PAR LE FFM  
L'affiche du FFM, une des plus belles de l'histoire du festival selon notre chroniqueuse, est une œuvre du bédéiste bolivien Marco Antonio Rocabado.

celui qui pendant 30 ans a été chargé de la sélection de la Quinzaine à Cannes et qui pendant toutes ces années, a fait une belle part au cinéma québécois. Si notre cinéma a pu rayonner à Cannes et à l'échelle internationale, c'est beaucoup grâce à lui. L'homme est un poids lourd dans le demi-monde des festivals internationaux. C'est aussi un allié de longue date du FFM dont il n'a manqué qu'une édition, pendant 38 ans.

Dans une lettre publiée dans *Le Devoir* et adressée à Philippe

Couillard, Hélène David et Denis Coderre, Deleau s'interroge sur «l'incompréhensible et étrange assassinat» du FFM. Essentiellement, il reproche aux instances publiques d'avoir laissé le FFM construire son édition de 2014 sans l'aviser à temps de leur retrait.

«Annoncer deux mois seulement avant le début du FFM la suppression des subventions publiques, cela est incompréhensible et n'a pas de précédent. C'est purement et simplement de l'assassinat», écrit-il, avant de conclure qu'à

l'avenir, les grandes manifestations cinématographiques se déroulant au Canada risquent de n'avoir lieu qu'en anglais, à Toronto ou ailleurs.

Il n'a probablement pas tort. En attendant, le FFM va de l'avant, envers et contre tout. Les affiches ont été imprimées. Le catalogue de la programmation sortira des presses bientôt. Certains commanditaires ont décidé d'apporter ou de reconduire leur soutien en

*La meilleure façon de comprendre si le FFM a encore une raison d'être et surtout s'il a de l'avenir et pas seulement un passé, c'est de le vivre.*

dépôt des turbulences. C'est le cas de Québecor, mais aussi de BMW, de Cineplex et de NBC Universal, pour ne nommer que ceux-là.

Pour ma part et contrairement à Pierre-Henri Deleau, j'ai manqué des dizaines d'éditions du FFM pour toutes sortes de bonnes et de mauvaises raisons. Mais après des années d'absence, je reviens au bercail, voir l'état des lieux et suivre la compétition officielle.

La meilleure façon de comprendre si le FFM a encore une raison d'être et surtout s'il a de l'avenir et pas seulement un passé, c'est de le vivre. C'est ce que je me promets de faire. J'espère que je ne serai pas la seule. J'espère qu'il y aura du monde à la messe et que Montréal ne laissera pas tomber un festival qui mérite une dernière chance, sinon un second début.

## FANTASIA / Welcome to New York

## Ferrara défend sa vision d'artiste

Le festival Fantasia clôturait, hier soir, sa 18<sup>e</sup> édition avec la présentation de *Welcome to New York*, film inspiré de l'affaire DSK. Sachant que l'œuvre a été mal reçue par Dominique Strauss-Kahn et son entourage, le réalisateur Abel Ferrara défend son droit à sa vision artistique.

#### ANDRÉ DUCHESNE

Le réalisateur américain Abel Ferrara peut être fier. Son prochain long métrage, *Pasolini*, sera en compétition officielle en septembre à la Mostra de Venise avant d'être projeté à San Sebastian, Londres, Toronto, New York. Mais pour l'heure, c'est Fantasia qui est son festival favori. Parce qu'on ose y présenter *Welcome to New York*.

«*Welcome to New York* ne sera vu qu'à Montréal, dit le réalisateur avec un sourire ironique. Pourquoi? Je ne sais pas! Mais Fantasia est le seul festival à le prendre.»

#### Une réputation sulfureuse

Le film, inspiré de l'affaire Dominique Strauss-Kahn, est précédé d'une réputation sulfureuse, voire scabreuse, depuis sa présentation dans un événement privé durant le Festival de Cannes. Strauss-Kahn a menacé de porter plainte tandis que son ex-femme, la journaliste Anne Sinclair, a qualifié l'œuvre d'antisémitisme.

Le 14 mai 2011, Dominique Strauss-Kahn, alors patron du Fonds monétaire international, est arrêté à New York puis accusé d'avoir agressé sexuellement une femme de chambre à l'hôtel Sofitel. Les chefs d'accusation au pénal sont abandonnés le 23 août 2011 et une entente à l'amiable survient entre les deux parties à la suite de poursuites civiles. N'empêche que DSK doit quitter son job au FMI et abandonne ses projets pour la présidence de la France.

Mettant en vedette Gérard Depardieu et Jacqueline Bisset, *Welcome to New York* est pratiquement un copier-coller de la séquence des événements. Mais les dialogues entre les principaux

personnages sont fictifs. «La vérité est quelque chose qui existe seulement à un endroit et un moment donnés. Après, on est dans la supposition, dit Ferrara. Mon film est basé sur des gens qui existent, mais il demeure une fiction. Je ne suis pas assez présomptueux pour dire que je sais ce qu'ils se disent entre eux dans leur chambre. Mais comme artiste, c'est mon droit de retenir ce qui m'intéresse. Qu'on me menace de poursuites ne m'énerve pas. C'était mon droit de faire ce film.»

#### La réalité dépasse la fiction

Ferrara (*Bad Lieutenant*, *The King of New York*) dit avoir été fasciné par cette histoire et sa portée internationale. «Lorsque l'affaire est sortie, j'étais à New York et c'est comme si nous avions, collectivement, subi un assaut, se souvient-il. Si je vous disais que j'ai une idée de fiction à propos d'un homme qui ambitionne de devenir président de la France mais qui se retrouve en prison, accusé d'avoir violé une femme de chambre, que diriez-vous? Personne ne croirait à ça!

«Comme artiste, c'est mon droit de retenir ce qui m'intéresse. Qu'on me menace de poursuites ne m'énerve pas. C'était mon droit de faire ce film.» — Abel Ferrara

«Ce n'était pas une affaire à la Clinton qui s'amuse avec une secrétaire, poursuit-il. C'est scandaleux!»

On se souvient des déclarations de Gérard Depardieu lorsqu'il a confirmé qu'il jouerait DSK. «Je ne l'aime pas, donc je vais le faire, disait-il en mars 2012. DSK est arrogant, suffisant, jouable.»



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

«*Welcome to New York* ne sera vu qu'à Montréal, dit le réalisateur Abel Ferrara de passage de la métropole. Pourquoi? Je ne sais pas! Mais Fantasia est le seul festival à le prendre.»

Pourquoi ce choix? demande-t-on à Ferrara. «Gérard comprenait les enjeux, répond le réalisateur. Il vient de ce monde de la politique française. Il connaît ces gens. Il n'avait pas à faire de longues recherches pour

incarner le personnage. Et il pourrait être un homme politique plus grand que DSK ne le sera jamais. Nommez-moi un homme qui connaît à la fois Fidel Castro et Vladimir Poutine? C'est Depardieu!»

Distribué par Remstar, *Welcome to New York* sera en salle au Québec à compter du 15 août.



PHOTO VALÉRY HACHE, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

*Welcome to New York*, inspiré de l'affaire Dominique Strauss-Kahn, est précédé d'une réputation sulfureuse, voire scabreuse, depuis sa présentation dans un événement privé durant le Festival de Cannes.

# Ciel, son pinard!



HUGO DUMAS  
CHRONIQUE

De tout le mois de juillet, c'est le moment de télé qui a le plus fait plâtrer dans les chaumières du Québec: le passage controversé de Daniel Pinard au 125, Marie-Anne à Télé-Québec.

C'était le 13 juillet. Absent des écrans depuis la fin de son émission *Du cœur au ventre* en 2009 à Radio-Canada, l'auteur des *Pinardises* avait, en quelque sorte, pris sa retraite des caméras. Chez Christiane Charette, qui lui a offert une tribune en or, Daniel Pinard, 72 ans, a tâté de plusieurs sujets en moins de 15 minutes: les jeunes, les vieux, le PQ, Paul Arcand, les médias sociaux, alouette!

L'espace d'un moment, le sociologue et animateur s'est muté en franc-tireur, mais de façon décousue, parfois confuse. Mettons qu'il était difficile à suivre. Je lui ai téléphoné hier pour vérifier si cette rare apparition médiatique – et les commentaires qu'elle a suscités – l'avait ébranlé.

Pas vraiment, a-t-il rigolé au bout du fil. Clarifions quelque chose tout de suite: non, Daniel Pinard n'était pas ivre sur le plateau de la dame en noir, contrairement à la rumeur qui a galopé. Et il ne regrette pas ses propos sur l'interdiction du vote aux gens de plus de 70 ans, même s'il

aurait aimé avoir de plus de temps pour les écouler.

«Les gens âgés, dans toute société, devraient se calmer et laisser la place aux plus jeunes. Quand je vois tous les jeunes de Radio-Canada se faire crisser à la porte, alors que des gens qui auraient dû prendre leur retraite depuis longtemps s'accrochent à leurs postes, je trouve ça terrible. Je ne comprends pas cette mentalité-là des gens qui s'agrippent», confie Daniel Pinard.

Lui-même a d'ailleurs enterré depuis longtemps l'idée de revenir en ondes un jour, préférant laisser le temps d'antenne aux «idées neuves des plus jeunes».

«Les émissions de bouffe jouent maintenant le même rôle que les émissions sportives: elles valorisent l'argent.» – Daniel Pinard

«Moi, on m'a assez entendu», ajoute-t-il.

Pourquoi alors avoir accepté l'invitation de l'équipe du 125, Marie-Anne? «Honnêtement, je ne le sais pas trop. Un chercheur charmant m'a appelé et j'ai dit oui, sans trop y penser», explique Daniel Pinard.

Quatre mois après les dernières élections, Daniel

Pinard se dit encore «troublé et écoeuré» par la campagne électorale du Parti québécois ainsi que sa Charte des valeurs. «J'ai trouvé ça dégoûtant, ce racisme sous-jacent et cette crainte de l'autre», tonne-t-il.

Toujours au 125, Marie-Anne, on a senti une certaine animosité entre Daniel Pinard et Martin Picard du restaurant Le Pied de cochon. Daniel Pinard assure qu'il n'a rien contre le chef à la cabane. Ils ont même mangé ensemble après l'émission. Ce sont plutôt les excès en cuisine qui l'agacent.

«Quand j'entends les juges de l'émission *Les chefs!* dire que c'est de la cuisine de bistro, ça, que ce n'est pas de la gastronomie, ça me fâche. Le tiers de la population québécoise vit sous le seuil de pauvreté. Heille, on ne va certainement pas leur dire que c'est de la marde, de la cuisine de bistro», proteste Daniel Pinard.



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

«Quand je vois tous les jeunes de Radio-Canada se faire crisser à la porte, alors que des gens qui auraient dû prendre leur retraite depuis longtemps s'accrochent à leurs postes, je trouve ça terrible», estime Daniel Pinard.

## Le carré d'as

Restons dans le domaine culinaro-télévisuel. Nostradumas capte encore les bonnes ondes, faut croire. Après la première émission de la saison «tout étoilée» de la télé-réalité *Les chefs!*: *La revanche* à Radio-Canada, j'avais écrit que Hakim, Isabelle et Ashley composaient mon trio de chouchous pour enfile la toque d'or, avec une mention spéciale pour Marjorie.

Et qui a triomphé lundi soir au défi des protéines? Hakim, Isabelle, Ashley et Marjorie. Pow! Quatre en quatre pour Nostradumas. Mes prédictions risquent de déraiper au cours des prochaines semaines, alors je savoure ce petit moment de satisfaction.

J'aime beaucoup cette cinquième saison des *Chefs*. On sent bien la chaude compétition dans l'atelier, mais aussi la solidarité entre les candidats. Le stress grimpe toujours à son maximum. Alors, pas besoin d'ajouter autant d'effets musicaux angoissants pour accentuer la tension. Les épreuves suffisent amplement, merci.

Bonne idée que d'inviter Martin Picard pour commenter l'épreuve de la cuisine de rue. Lundi, c'était bien également d'ajouter l'étape du pré-duel (la clarification des œufs) avant d'envoyer les deux moins rapides au duel final. Surprendre le téléspectateur, c'est toujours gagnant. Ça et concocter une bonne sauce malthaise.

## Sympathique retour en arrière

1987

★★★½

Comédie réalisée par Ricardo Trogi. Avec Jean-Carl Boucher, Sandrine Bisson, Claudio Colangelo, Simon Pigeon. 1h45.

### MARC-ANDRÉ LUSSIER

On serait presque tenté de laisser échapper un «Ouf»! Après la contre-performance du film d'Émile Gaudreault *Le vrai du faux* et l'absence de productions québécoises à vocation résolument populaire à l'horizon, voilà que Ricardo Trogi s'amène avec un film qui pourrait peut-être enfin rallier tout le monde. Cinq ans après avoir raconté ses souvenirs de préadolescent dans *1981*, le cinéaste replonge aujourd'hui – non sans délice – dans l'été de ses 17 ans.

La formule n'a rien de bien original, convenons-en, mais elle se révèle diablement efficace. D'autant que le monde en général, et celui dans lequel évoluait Trogi en particulier, était pour le moins coloré. À ce chapitre, le spectateur ayant connu l'époque prendra plaisir à retrouver le «style» de la fin des années 80. La direction artistique de Patrice Vermette, qui a beaucoup travaillé avec Jean-Marc Vallée au fil des ans, ne laisse d'ailleurs rien au hasard sur le plan de la reconstitution. Pour un peu, on pourrait même parfois y trouver des relents de C.R.A.Z.Y.

### De l'autodérision

Mais au-delà de cet aspect, il y a surtout la manière. Ne se donnant pas le beau rôle, Ricardo Trogi revisite son adolescence avec l'humour bon enfant qu'on lui connaît. Il saupoudre aussi son récit d'une bonne dose d'autodérision. L'ensemble a du rythme et les souvenirs défilent au gré des tubes de l'époque (judicieusement choisis), des amours espérés, des amis, des conflits. Avec l'inconscience et le sentiment d'invincibilité propre à cet âge.

On retrouve donc l'ado Ricardo (excellent Jean-Carl Boucher) en train de tenter de se frayer un chemin jusque dans le monde des adultes alors que s'achèvent les études secondaires. Même si les nouvelles normes du ministère de

l'Éducation exigent des jeunes qu'ils fixent leur orientation professionnelle avant l'âge de la maturité, tout le champ des expériences que vivent les adultes reste quand même fermé à celui qui n'a pas encore atteint l'âge magique de 18 ans. Une injustice.

Constamment refoulé avec ses trois copains à la porte du bar Dagobert parce qu'il n'a pas encore l'âge de consommer de l'alcool, Ricardo rêve au jour où il pourra enfin voler de ses propres ailes et se lancer en affaires. L'appel est vif. Au point même où la tentation de verser dans la petite délinquance pour parvenir à ses fins se révèle irrésistible. Les remparts familiaux se révèlent toutefois redoutables. La mère Claudette (formidable Sandrine Bisson!), barmaid vieillissante, mène sa maisonnée en vociférant ses frustrations du fond de ses tripes; le père Benito (touchant Claudio Colangelo), un immigré italien qui tente de joindre les deux bouts grâce à de petits boulots, encaisse dignement les turpitudes des siens.

### Un regard juste

Trogi, qui, à l'instar de *1981*, assure lui-même la narration de son film, aborde des thèmes qui, sans trop en avoir l'air, atteignent une certaine profondeur. Le regard posé sur l'amour, l'éveil à la sexualité (la perte de la virginité emprunte ici les allures d'une obsession), mais aussi sur la nature des liens familiaux (et la condition de fils d'immigré), se révèle très juste. Et sans complaisance. Si la scène pendant laquelle Claudette confrontait son fils «ingrat» constituait l'un des moments-clés du premier volet, l'adolescent se mesure cette fois à son père dans une scène aussi cruelle que touchante.

Là réside probablement d'ailleurs l'une des raisons qui expliquent le succès de cette série (un troisième épisode serait envisagé). Même si, clairement, l'intention est de faire sourire, il reste que, sous les répliques cinglantes, l'humour et la multitude de clins d'œil, il émane du portrait que brosse Ricardo Trogi une infinie tendresse pour les personnages. Avec leurs qualités et leurs défauts. De l'amour pour le genre humain en somme. Et pour la ville de Québec.

## Céline Dion Quatre autres spectacles annulés



PHOTO ULYSSE LEMERISE, COLLABORATION SPÉCIALE, ARCHIVES LA PRESSE

Après avoir annulé cinq spectacles à Las Vegas la semaine dernière, Céline Dion a été contrainte d'en annuler quatre autres qui devaient être présentés les 8, 9, 12 et 13 août. Le site web de la chanteuse précise qu'elle est actuellement «traitée pour une inflammation aiguë avec une enflure au niveau des muscles adjacents aux cordes vocales». Après un examen, ses médecins lui ont conseillé de se reposer davantage afin qu'elle se remette complètement. Pour le moment, les représentations prévues à compter du 15 août tiennent toujours. Les détenteurs de billets pour les spectacles annulés peuvent réclamer un remboursement.

— Alain De Repentigny

Isabelle Hontebeyrie, *Le Journal de Montréal*

«J'ai **ADORÉ!** Du **PLAISIR**, du **BONHEUR**. ALLEZ-Y, vous allez passer un super bon moment!»  
Tatiana Polevoy, *Salut, Bonjour!*

«Je me suis **DÉLECTÉE** du film 1987! **TRÈS BONS** jeunes acteurs, scénario **SUAVE, HUMOUR DÉJANTÉ, BRAVO!**»  
Catherine Richer, *98,5 FM*

DU RÉALISATEUR DE HORLOGE BIOLOGIQUE ET QUÉBEC-MONTRÉAL

# 1987

UN FILM DE RICARDO TROGI  
UNE PRODUCTION DE NICOLE ROBERT  
AVEC JEAN-CARL BOUCHER

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION  
1987 LE FILM Disponible sur App Store

1987-LEFILM.COM

À L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

ARTS

12<sup>ES</sup> CORRESPONDANCES D'EASTMAN

# Trois chick filles

Le festival littéraire estival Les Correspondances d'Eastman a toujours fait une place à la littérature dite « populaire » : les festivaliers y deviennent épistoliers le temps d'écrire une lettre, un concours d'auteurs amateurs est cette année présidé par l'auteur à succès Marc Lévy... Vendredi, c'est la *chick lit* qui aura droit aux honneurs à Eastman, au cours d'un café littéraire avec les auteures Rafaële Germain, Amélie Dubois et Nathalie Roy.



MARIE-CHRISTINE BLAIS

Au moment de ces entrevues, Amélie Dubois était au Honduras pour faire de la plongée sous-marine, Nathalie Roy, dans la vallée de l'Okanagan afin de décrocher avant de se remettre à l'écriture, alors que Rafaële Germain travaillait, à Laval, à la scénarisation de son premier roman, en compagnie de sa fille de 2 ans! Très différentes l'une de l'autre, les trois invitées du café littéraire « Chic, la *chick lit*! » présenté vendredi aux Correspondances d'Eastman sont pourtant trois piliers de ce courant littéraire extrêmement populaire: par ici, 50, 60, 100 000 exemplaires vendus de *Soutien-gorge et veston noir*, de *Ce qui se passe au Mexique reste au Mexique!* et de *La vie épiciée de Charlotte Lavigne*. Ici et en Europe, qui plus est. Or, qui dit succès commercial dit souvent mépris de la communauté artistique...

## Rafaële Germain

« Moi la première, en 2004, je pensais que la *chick lit* était un sous-genre », dit Rafaële Germain. À l'époque, après des études en littérature et quelques emplois comme chercheuse (notamment à *La fin du monde est à sept heures*), elle tenait une chronique dans *La Presse*, intitulée « Je t'aime moi non plus ». « Un éditeur, André Bastien, m'a contactée pour me proposer d'écrire un roman, poursuit-elle. Oui, mais quoi? Il n'a jamais mentionné l'expression *chick lit*, il m'a simplement dit: "Essaie d'écrire sur un sujet que tu connais: les affaires du cœur." Et quand j'ai finalement essayé, j'ai vraiment eu du plaisir. C'était agréable à fréquenter, cet univers. Et c'est le fun à lire, ça a l'air... » En effet: chacun de ses trois romans de *chick lit* s'est vendu aux environs de 100 000 exemplaires! « Mais j'en ai fait le tour, estime l'auteure de 38 ans. Je n'en écrirai sans doute

plus, j'ai envie d'essayer autre chose... »

## Amélie Dubois

Tant Amélie Dubois que Nathalie Roy considèrent Rafaële Germain comme celle qui a ouvert la voie à la *chick lit* « made in Québec ». Car il y a bel et bien un type de *chick lit* québécois: « On a réussi à dépasser la formule "jeune trentenaire célibataire plutôt aisée", estime Amélie Dubois. On a des héroïnes jeunes ou vieilles, qui travaillent ailleurs que dans les médias, qui ont des enfants. Et surtout, on a un humour bien à nous. »

En 2009, parce qu'elle s'ennuyait à mourir de ses amies de filles pendant un contrat d'enseignement en Gaspésie, Amélie a écrit le premier des six tomes de sa série intitulée carrément *Chick lit*. (« C'était une idée de l'éditeur. ») La jeune psycho-criminologue de formation a fait un tabac et gagne désormais sa vie avec sa plume. « Au départ, c'est vrai, je faisais plutôt dans l'auto-fiction – les histoires étaient inspirées de ma vie et de mes amies. Mais ce que j'écris, désormais, ce n'est plus de la comédie romantique, c'est de la comédie, point. » Et dans le genre, elle excelle: impossible de ne pas rire aux éclats en lisant *Ce qui se passe au Mexique reste au Mexique!* et *Ce qui se passe au congrès reste au congrès!*, qui mettent « en vedette » trois profs d'une polyvalente de Gatineau.

Le troisième tome des mésaventures de Vicky, Katia et Caroline est prévu pour cet automne. Amélie Dubois lancera également un roman dont l'héroïne est une quarantenaire avec deux enfants! Son titre? *Le gazon... toujours plus vert chez le voisin?*

## Nathalie Roy

Journaliste pendant 25 ans, Nathalie Roy se documente toujours à fond pour ses romans « légers »: « J'ai été très heureuse comme journaliste couvrant les faits divers et faisant des enquêtes, dit-elle.

Mais là, j'ai l'impression que je donne du bonheur, c'est autre chose! »

« Je rencontre des lectrices à qui mes livres ont fait du bien, explique-t-elle. Dans nos vies parfois compliquées, ce genre de littérature est un petit moment pour soi, et c'est précieux. Et on oublie toujours de dire que ces livres abordent aussi des sujets plus graves comme la maladie ou les amitiés toxiques, qu'ils font découvrir et aimer la lecture à des filles qui ne lisaient pas avant », dit celle qui tient aussi une chronique dans *Le Journal de Montréal*.

« Je ne dis pas que j'écrirai toujours dans ce style, reprend Nathalie Roy, mais c'est celui qui s'est imposé à moi quand j'ai commencé en 2011: je me suis inspirée de tout ce que j'ai vécu, des gens qui m'entourent. » Ainsi, l'héroïne de sa série *La vie épiciée de Charlotte Lavigne* (en 4 tomes, vendus également en France, en Pologne et en Suisse) est une chercheuse télé talentueuse et une *foodie*: « Il est très important pour moi que toutes mes héroïnes soient fortes professionnellement; ce sont des filles hyper passionnées, intègres et qui veulent séduire. »

Après l'écriture du dernier tome de *La vie épiciée* (dans lequel Charlotte est devenue heureuse tant au travail que dans sa vie privée), Nathalie Roy a entrepris une nouvelle série: *La vie sucrée de Juliette Gagnon*. Juliette est une photographe de talent, amateur de technologies... et fille de Charlotte Lavigne! « J'avoue que c'est en partie inspiré de ma belle-fille, qui est dans la vingtaine, dit Nathalie Roy avec un beau rire. Ce sont mes lectrices qui m'y ont encouragée. » Publiant un tome tous les six mois, l'auteure entreprendra l'écriture du tome 3 de *La vie sucrée* en août, après Les Correspondances d'Eastman. « Et pour moi, c'est vraiment un grand honneur d'y être invitée. »

**Café littéraire « Chic, la *chick lit*! », vendredi, aux Correspondances d'Eastman, animé par Dominic Tardif. Info: les correspondances.ca ou, sur Facebook, les correspondancesdeastman**



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE  
Rafaële Germain, auteure de trois romans de *chick lit*.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE  
Amélie Dubois, auteure d'une série intitulée *Chick lit*.



PHOTO SARAH SCOTT, FOURNIE PAR COMMUNICATIONS PATRICIA LAMY  
Nathalie Roy, auteure de la série *La vie épiciée de Charlotte Lavigne*.

# Chick lit, une définition

MARIE-CHRISTINE BLAIS

Inspirée de l'expression *chick flick* (film à l'intention du public féminin), la *chick lit* désigne un genre littéraire qui s'adresse essentiellement – et avec plaisir – aux femmes. C'est particulièrement à compter de 1996 et 1997, avec la sortie de *Bridget Jones's*

*Diary (Le journal de Bridget Jones)* d'Helen Fielding, puis du recueil de chroniques *Sex and the City* de Candace Bushnell, que ce style littéraire a pris véritablement son envol. En 2000, *The Secret Dreamworld of a Shopaholic* de Sophie Kinsella allait populariser le genre... et les pâles imitations!

Les romans à l'intention d'un public de lectrices existent évidemment depuis bien plus longtemps. Qu'on songe seulement à la série des *Brigitte* de Berthe Bernage dans les années 30, à la série des *Sylvie* de René Philippe dans les années 60-70... ou, dans le genre roman à l'eau de rose, aux nombreux

romans d'amour de Delly (qui était en fait un frère et une sœur!) publiés dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, à ceux de Barbara Cartland et de Daphne du Maurier, sans oublier les milliers de titres publiés par Harlequin depuis 1949!

La différence avec la *chick lit*? Les héroïnes comptaient toutes se marier (et finissaient par le faire), voulaient une famille (et en fondaient généralement une), n'avaient pas de carrière et pas non plus d'« amies de filles »!

Qu'on la baptise en français « littérature aigre-douce » (une proposition étonnante de l'Office de la langue française...) ou « littérature bonbon », la *chick lit* a beaucoup évolué en 20 ans. On est désormais loin des mésaventures de « célibataires dans la vingtaine-trentaine en quête d'amour et de souliers chic, travaillant dans le milieu des communications » (ce dernier point tenant au fait que les premières écrivaines du genre étaient souvent des journalistes de métier).

## VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Votre guide télé sur WWW.LAPRESSE.CA/TELE

	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
<b>SRC</b>	16h00 Cap sur été	Paquet v. express	Le Téléjournal 18 h	Des squelettes	L'Épicerie	La petite séduction / Édith Butler	Pénélope McQuade	Le Téléjournal	22h45 Cap sur l'été	23h45 Dre Grey				
<b>TVA</b>	16h55 TVA nouvelles	17h55 Nouvelles	Sucré Salé	Caméra café	<b>JE VOUS DÉCLARE</b> CHUCK ET LARRY (2007) avec Adam Sandler, Jessica Biel.	21h45 Bloopers	TVA nouvelles	22h35 Sucré Salé	23h05 MISS MARS (2009)	0h50				
<b>V</b>	Guerre des clans	La guerre des clans	Atomes crochus	Un souper parfait	Les Prix Juneau	Apollo dans l'frigo	Personne d'intérêt / L'art de la guerre	Brassard en direct	Un gars le soir	Séduction	Instant Gagnant			
<b>TQc</b>	1, 2, 3... Géant!	Toc toc toc	Kaboum	Subito texto	Cuisine futée,	Le code Chastenay	Mad Men / L'un sans l'autre	<b>CRASH</b> (2004) avec Don Cheadle, Sandra Bullock, Matt Dillon.	23h05 Génial! / Serge Postigo					
<b>CBC</b>	CBC News: Montreal		Coronation Street	Rick Mercer Report	For Laughs: Gags	Dragons' Den	Republic of Doyle / Young Guns	CBC News: The National	CBC News: Mont.	George S.				
<b>CTV-M</b>	The Dr. Oz Show		CTV News	eTalk	Big Bang Theory	So You Think You Can Dance / Top 10 Perform and Eliminations / Tara Lipinski	Motive	CTV National News	CTV News					
<b>GBL-Q</b>	16h30 Young & R.	Property Virgins	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Big Brother	Rookie Blue / Everlasting	Extant / What on Earth Is Wrong?	News Final	E.T. Canada			
<b>ABC</b>	The Dr. Oz Show		ABC 22 News	ABC World News	ABC 22 News	Inside Edition	The Middle	The Goldbergs	Modern Family	The Middle	Nashville: On the Record	ABC 22 News	23h35 J. Kimmel	
<b>CBS</b>	Channel 3 News	The 30	Channel 3 News at 6 p.m.	CBS Evening News	Ent. Tonight	Big Brother	Criminal Minds / To Bear Witness	Extant / What on Earth Is Wrong?	Channel 3 News	23h35 Letterman				
<b>FOX</b>	Friends	Met Your Mother	Two and Half Men	Two and Half Men	Big Bang Theory	So You Think You Can Dance / Top 10 Perform and Eliminations / Tara Lipinski	FOX 44 News at 10	News at 10:30	The Simpsons	Family Guy				
<b>NBC</b>	First at Five	5:30 Now!	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	America's Got Talent / Cutdown	America's Got Talent / Results	Taxi Brooklyn / Black Widow	News 5 Nightcast	Jimmy Fallon			
<b>PBS-P</b>	Wild Kratts	Wild Kratts	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour	My Wild Affair	Nova	Sex in the Wild / Dolphins	BBC World News	Charlie Rose				
<b>ARTV</b>	Le temps d'une paix		Cormoran	Rendez-vous	Comme par magie	Borgen, une femme au pouvoir	21h20 ARTVStudio	Le design partout	La galère	Yvon Deschamps Partie 1 de 2				
<b>CD</b>	Mayday / Atterrissage sans visibilité		Convoi extrême / Le roi du volant	Contact animal	Météo de l'espace	Brocanteurs	Cauchemar sur l'autoroute	Guerre enchères	Guerre transports	Ax Men / Sur la corde raide				
<b>Cinépop</b>	17h20 AILLEURS NOUS IRONS (2009) avec Catherine O'Hara, John Krasinski.		<b>LES PROFESSIONNELS</b> (1966) avec Lee Marvin, Burt Lancaster.	<b>LA FIN D'UNE LIAISON</b> (1999) Julianne Moore.	22h45 HAVRE (2004) avec Orlando Bloom, Bill Paxton.	0h30								
<b>Evasion</b>	Survivor: Nicaragua / Jeune d'esprit	Dans tes yeux	Prêt à partir	Le globe painter / Inde	Anthony Bourdain / Cambodge	Mtl bouche à bouche / Sherbrooke	Comme un poisson dans l'eau / Bolivie	Survivor: Nicaragua / Jeune d'esprit						
<b>HI</b>	Les enquêtes du NCIS	Extraterrestres / La preuve Partie 1 de 2	La Grande Guerre / Le purgatoire	Les dernières 24h de... / Sid Vicious	Les années / Spectrum	Légendes du Rock	Histoire de style	Benezra reçoit / Marie-Josée Lord	Les tops et les flops Partie 1 de 2					
<b>MMAx</b>	Musimax illustré	Le rôle de ma vie	Cliptographie / Guns N' Roses	Buzz	M. Net	Piège!	Karaoke extrême	Pauly D	Misteur T	Cliptoman	Kardashian			
<b>RPI</b>	Le prochaine top modèle Australienne	Top musique	24/60	Les grands reportages	Le Téléjournal	Le National	RDI économie	Le National	RDI économie	24/60				
<b>S+</b>	Victimes du passé / Deux mariages	Blue Bloods / Un justicier dans la ville	Castle / Rock Haine Roll	Diva de l'Au-Delà / Contrat d'amour	Bones / La fin du monde	Franklin & Bash / Météor-Man	La diva du divan / Rivalités							
<b>SE</b>	16h30 AUCUN DÉTOUR (2013)	<b>LE CONSEILLER</b> (2013) avec Penélope Cruz, Cameron Diaz, Michael Fassbender.	<b>CHRONIQUE D'UN AMOUR</b> (1950) Lucia Bosé.	21h40 AUCUN DÉTOUR (2013) Paul Walker.	23h10 LES SEIGNEURS (2012)	0h50								
<b>TFO</b>	Sid le scientifique	Qui vient jouer?	MinitFO	Caillou/Barbapapa	Son altesse Alex	Motel Monstre	Parkinson le fait danser	<b>CHRONIQUE D'UN AMOUR</b> (1950) Lucia Bosé.	22h40 CinéTFO	Style et maisons	Artistes			
<b>TV5</b>	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2	Spécimen / L'ado, ce drôle de zozo	Qui sera le prochain grand pâtissier?	Mixeur	TV5 le journal	<b>LES ADIEU...</b>						
<b>VIE</b>	Vendre ou rénover?	Maison, argent	Vendre à tout prix!	Quatre mariages pour une lune de miel	Au secours des voisins	Je marie mes parents	Le pro du patio	Idées grandeur	Vendre ou rénover?					
<b>Zeste</b>	Boss des gâteaux	Cucina Sabrina	Vacances de Bill	Le maître du grill	1 ingrédient / Casse-croûte	Mission restauration / Curry et Roti	Le fabuleux univers d'Heston	Boss des gâteaux	Le maître du grill	1 ingrédient	Beignes en folie			
<b>Zété</b>	666 Park Avenue / La conspiration	Comment c'est fait	Jobs de bras	Les stupéfiants / Fusils à Hollywood	Defiance / Vengeance irathienne	Surmaturel / Les trois épreuves	666 Park Avenue / La conspiration	Baiser fatal / Arbre de vie						
<b>RDS</b>	4 WTA Tennis (D)	WTA Tennis - Coupe Rogers (D)												
<b>SPN</b>	Countdown	Blue Jays Review	Sportsnet Connected	LMB Baseball / Orioles de Baltimore c. Blue Jays de Toronto (D)	ATP Tennis (D)									
<b>TSN</b>	Off the Record	Interruption (D)	SportsCentre	That's Hockey (D)	Poker	LMS Soccer - Match des étoiles (D)								
<b>Disney</b>	Maison de Mickey	Maison de Mickey	Jake et les pirates	Jake et les pirates	Princesse Sofia	Henry Calimontre	La petite sirène	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso	Les Doodlebops	Les Doodlebops	Justin réve	Stella et Sacha	Stella et Sacha
<b>TTF</b>	Johnny Test	Johnny Test	Les Simpson	Singestronautes	Dragons: Défense	Johnny Test	Colis Planète X	Têtes à Claques	Les Simpson	Family Guy	American Dad	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon
<b>VRAK</b>	Zack et Cody	Zack et Cody	Paire de rois	Paire de rois	Grenade avec ça?	Grenade avec ça?	Glee / Tout ou rien	Big Bang Theory	Arrange-toi ça	Dans le trouble	Les testeurs	Ça sent drôle!	Dance Academy	